

**SYMPOSIUM : HOMMAGE A SAMIR AMIN**  
La gestion de la crise multidimensionnelle du système mondial: réponses africaines  
**SYMPOSIUM: TRIBUTE TO SAMIR AMIN**  
The management of the multidimensional crisis of world system: African responses  
Dakar, Sénégal, 18-20 décembre 2019 / Dakar, Senegal, December 18-20, 2019

## **HOMMAGE AU PROFESSEUR SAMIR AMIN**

### **SYMPOSIUM INTERNATIONAL ET MULTIDISCIPLINAIRE**

**Campus UCAD 2, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, du 10 au 12 février 2020**

**Intervention inaugurale de Jacques Berthelot**

Economiste français, ancien maître de conférences à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT), analyste des politiques agricoles pour SOL ([www.sol-asso.fr](http://www.sol-asso.fr))

### **Samir Amin a balisé les réponses à la crise multidimensionnelle du système mondial**

Je remercie tous les amis de Samir qui sont venus pour lui rendre hommage. Je dois d'abord implorer votre grande indulgence pour avoir accepté la demande de Chérif Salif Sy de préparer l'intervention inaugurale alors que vous êtes très nombreux à être plus qualifiés que moi.

Samir Amin a toujours souligné que "*être marxiste c'est pour moi poursuivre l'œuvre amorcée seulement par Marx, quand bien même cette amorce ait-elle été d'une puissance inégalée. Ce n'est pas s'arrêter à Marx, c'est partir de lui... Marx est sans rivages parce que la critique radicale qu'il amorce est elle-même sans rivages, toujours incomplète, doit toujours être l'objet de sa propre critique*"<sup>1</sup>.

En toute humilité Samir considère lui-même que ses analyses sur le fonctionnement du capitalisme contemporain ne sont qu'une contribution qui demande à être dépassée. Et c'est le principal objectif de notre symposium que d'évaluer la contribution de Samir aux grands défis auxquels est confrontée l'humanité aujourd'hui, Nord-Sud comme internes au Nord et au Sud, et de débattre de ses propositions pour changer le paradigme dominant du capitalisme qui met l'argent, l'individualisme et le pouvoir au centre de ses objectifs, d'où son impérialisme, particulièrement destructeur en Afrique.

Le thème général du symposium porte sur "La gestion de la crise multidimensionnelle du système mondial : les réponses africaines", et propose dix sous-thèmes ayant tenu compte des 10 thèmes de l'Appel de Bamako de 2006, auquel Samir a participé. Je propose de les regrouper en 6 thèmes pour éviter trop de redites, même si certains thèmes seront abordés à un niveau plus large que de la seule Afrique :

1) La gouvernance politique de la mondialisation, pour un système mondial multipolaire : souveraineté et Etat-nation, relations Afrique-Union européenne (UE); nouvelles formes de

---

<sup>1</sup> Samir Amin, *La loi de la valeur mondialisée, pour un Marx sans rivages*, Le temps des cerises, 2011.

régionalisation et de coopération Sud-Sud; transformation structurelle et rôle des acteurs économiques et sociaux.

2) La gouvernance économique de la mondialisation : aspects productifs (industrie et agriculture, dont souveraineté alimentaire et questions foncières); aspects commerciaux (OMC et accords de libre-échange, dont APE et ZLECAf); aspects monétaires et financiers.

3) La gouvernance écologique et des ressources naturelles.

4) Eradiquer toutes les formes d'exploitation, d'oppression et d'aliénation des femmes.

5) Enjeux de la société du savoir et des technologies de l'information et de la communication; gestion démocratique des médias et de la diversité culturelle.

Comme le temps qui m'est imparti est limité, tout comme mon domaine de compétence, je n'aborderai pas les deux derniers thèmes.

### **I – La gouvernance politique de la mondialisation**

Si Samir Amin a été un des co-fondateurs du Forum Social Mondial (FSM) en 2001 il avait déjà fondé le Forum du Tiers Monde (FTM) en 1975 et le Forum Mondial des Alternatives (FMA) en 1998<sup>2</sup>. Il déplore cependant que la charte du FSM interdise la participation de partis politiques et c'est pourquoi il a proposé en 2006 la création d'une "Cinquième internationale", *"qui concerne donc tous les peuples, du Nord et du Sud, comme elle fait référence non au seul prolétariat mais à l'ensemble des classes et couches populaires victimes du système, à l'humanité dans son ensemble, menacée dans sa survie... La V<sup>e</sup> internationale ne doit pas être une assemblée exclusive de partis politiques, mais accueillir tous les mouvements de résistance et de luttes des peuples et garantir à la fois leur participation volontaire à la construction de stratégies communes et l'indépendance de leur décision propre... Le principe fondamental peut être formulé dans les deux phrases complémentaires suivantes : (i) pas de socialisme sans démocratie (et donc pas de progrès dans la direction du socialisme sans pratique démocratique de ceux qui militent en ce sens), mais aussi (ii) aucun progrès démocratique n'est viable s'il n'est pas associé au progrès social. Le socialisme doit associer – et non seulement concilier –, les aspirations à la liberté et à l'égalité"*<sup>3</sup>. Quelques jours avant sa mort Samir a publié un article dans Afrique-Asie résumant sa proposition d'une nouvelle *"Internationale des travailleurs et des peuples"*, qui *"doit être l'objectif principal pour les véritables militants qui sont convaincus de la nature odieuse du système capitaliste impérialiste mondial que nous avons actuellement"*<sup>4</sup>. Le nouveau paradigme à mettre en œuvre s'appuiera aussi utilement sur la *"Déclaration universelle pour le bien commun de l'humanité"* proposée en 2012 par François Houtart<sup>5</sup>, si étroitement associé au combat de Samir au sein du FTM et du FMA.

Si l'on est tous d'accord sur les profondes réformes à opérer pour faire advenir un socialisme planétaire partageant ces objectifs – implicitement partagés par tous les Etats ayant signé en 2015 les ODD (Objectifs du Développement Durable) et l'Accord de Paris sur le climat, pour ne pas parler de la Charte des Nations unies et les autres Accords internationaux sur les droits de l'homme et l'environnement –, il y a matière à débats sur le type d'organisation à promouvoir

---

<sup>2</sup> Samir Amin, *Extraits des Mémoires, Idep, Codesria, FTM, FMA*, 4 février 2017, <http://samiramin1931.blogspot.com/2017/02/samir-amin-extraits-des-memoires-idep.html>

<sup>3</sup> Samir Amin, *Pour la cinquième internationale*, Le temps des cerises, 2006; et *"L'indispensable reconstruction de l'Internationale des travailleurs et des peuples"*, Afrique-Asie, 7 août 2018, <http://www.afrique-asiе.fr/lindispensable-reconstruction-de-linternationale-des-travailleurs-et-des-peuples/>; version anglaise : <https://jwsr.pitt.edu/ojs/index.php/jwsr/article/view/960/1392>

<sup>4</sup> <http://www.afrique-asiе.fr/lindispensable-reconstruction-de-linternationale-des-travailleurs-et-des-peuples/>

<sup>5</sup> <http://www.humiliationstudies.org/documents/HoutartUniversalDeclarationoftheCommonGoodofHumanity.pdf>

pour faire advenir le socialisme planétaire démocratique et solidaire. Une première difficulté réside dans l'urgence de changer la gouvernance politique mondiale alors que Samir reconnaît que *"Il s'agit d'un processus long, "séculaire", la reconstruction des sociétés sur d'autres principes que ceux du capitalisme tant au Nord qu'au Sud, ne pouvant être imaginée "rapide". Mais la construction de l'avenir, même lointain, commence aujourd'hui"*<sup>1</sup>.

Un premier débat, qui dépasse la construction d'une "Cinquième internationale", est relatif à la position de Samir de construire le socialisme planétaire à partir de chaque Etat puisqu'il critique, non sans raison, les intégrations régionales existantes à commencer par l'Union européenne (UE) mais aussi les communautés économiques régionales africaines sous leur forme actuelle. Sur l'UE : *"Le changement ne se fera jamais par en haut, que ce soit à l'échelle mondiale par une décision collective et gentille de tous les chefs d'Etat réunis à l'ONU, ou en Europe par un Conseil des présidents et premiers ministres... Cette première étape, qu'on peut qualifier de capitalisme d'Etat, est incontournable. C'est un capitalisme d'Etat à tendance sociale, c'est-à-dire respectueux de donner aux travailleurs de meilleures conditions, de meilleures garanties – le contraire de la politique de Macron... Je ne crois pas du tout à des réformes progressistes de la part de cette Europe telle qu'elle est construite, avec sa constitution, sa bureaucratie de Bruxelles, avec le ralliement de la gauche historique à la droite historique, je n'y crois pas du tout. Je crois que c'est très naïf de le croire... Le monde se transforme par avancées inégales, à partir de la base. Or la base, que cela nous plaise ou non, c'est l'Etat. La France, elle existe ; l'Allemagne existe ; l'Europe, ça n'existe pas. Il n'y a pas de solidarité européenne"*<sup>6</sup>. Samir avait cependant en 2013 des positions plus nuancées sur l'UE car si, d'un côté, il déclarait que *"Des avancées aux niveaux nationaux, renforcées éventuellement par des constructions régionales adéquates, sont incontournables"*<sup>7</sup>, il ajoutait : *"Ces avancées doivent se donner l'objectif du démantèlement du système mondial (la "déconnexion") préalable à sa reconstruction éventuelle, plus tard, sur d'autres bases, s'inscrivant dans la perspective du dépassement du capitalisme. Le principe est valable pour les pays du Sud... comme pour les pays du Nord. Mais ici l'exigence du démantèlement préalable de la construction européenne (et de celle de l'Euro) n'est hélas pas encore envisagée, pas même par les gauches radicales"*.

Owen Worth souligne les risques de commencer par renforcer l'autonomie politique de chaque Etat, en particulier en déconstruisant l'intégration européenne, comme le propose Samir : *"Au sein de la triade, il estime que l'Etat-nation devrait réaffirmer sa souveraineté afin de pouvoir s'engager dans des formes de programmes de nationalisation... comme moyen de réduire l'influence du capital mondial... Si, d'une part, il est compréhensible – en particulier si l'on considère la position du Sud – que l'UE soit entièrement comprise à travers le prisme d'une construction impérialiste, cela fournit une analyse qui est réductionniste à un point qui sous-estime le potentiel de transformation qui pourrait en découler... Cela semble en contraste avec les aspirations des mouvements de justice mondiale et avec l'esprit de la société civile mondiale radicale... L'idée que les Etats-nations européens doivent se replier sur leur carapace nationale pour se regrouper reste très problématique, tant d'un point de vue pratique qu'historique. Elle représente également un dangereux précédent. Pourtant, le problème de toutes les formes de nationalisme, aussi "progressistes" soient-elles, est que, par leur nature même, elles favorisent les divisions qui conduisent à des tensions entre les Etats-nations respectifs. Ces divisions conduisent inévitablement à la possibilité d'affrontements entre des Etats qui ont été historiquement marqués par des conflits. Plus substantiellement, elles réduisent le potentiel d'une solidarité internationale plus large à mesure que les stratégies se replient sur les limites*

---

<sup>6</sup> <https://legrandcontinent.eu/fr/2018/08/13/nous-avons-rencontre-samir-amin/>

<sup>7</sup> Samir Amin, *L'histoire globale. Une perspective afro-asiatique*, Les Indes savantes, 2013.

*du national, négligeant les luttes plus larges au profit de celles qui se prolongent au niveau national*"<sup>8</sup>.

Pour François Partant, *"Le libéralisme triomphe, parce que l'Etat ne peut agir sur l'économie que dans le cadre national, alors que les initiatives du Capital ignorent les frontières. Il triomphe parce que les nations industrielles sont devenues tellement interdépendantes et qu'elles sont en concurrence, de sorte qu'elles ne peuvent plus revenir au protectionnisme d'antan qui rendrait à l'Etat une certaine marge de manœuvre... C'est dans le cadre de l'Etat-nation que devaient être réalisées des réformes pour plus de justice. Dans ce cadre limité, il se condamnait à n'être qu'un discours... Au sein du monde capitaliste et plus encore de l'Europe du Marché commun, les économies industrielles sont à la fois si fortement intégrées et si largement ouvertes à la concurrence que la marge de manœuvre dont dispose l'Etat est des plus réduites... L'Etat, pouvoir politique... n'est plus et ne peut plus être un arbitre entre le travail et le capital lorsque leurs intérêts deviennent opposés, par exemple lorsque le maintien du profit implique des licenciements. Il ne peut trancher qu'en faveur du capital (privé ou public), quitte à lui faire accepter quelques mesures sociales dans la mesure où elles ne compromettent pas le profit"*<sup>9</sup>. Pour autant François Partant ne voit pas la solution dans une Europe politique : *"Quoique racontent les partisans d'une Europe politique, capable de devenir une superpuissance "entre" les Etats-Unis et l'Union soviétique, cette Europe ne sera jamais en mesure d'engager des réformes sociales qui la ferait "rompre avec le capitalisme" tout en demeurant une grande puissance économique. Le monde capitaliste ne pourrait évoluer dans un sens différent que si tous les pays industriels qui le composent, à commencer par les Etats-Unis, s'engageaient ensemble dans une voie qui les éloigne du capitalisme. Cette perspective paraît peu vraisemblable"*. Et, à l'instar de Samir, François Partant plaide pour la déconnexion des pays du Sud : *"Pour que soit employée la force de travail dont ils disposent, il leur faudrait adopter d'autres normes de production, c'est-à-dire produire par recours à d'autres techniques que les nôtres (avec d'autres moyens de production que ceux que nous leur vendons), de sorte qu'ils devraient se protéger de notre concurrence et donc s'extraire du marché mondial auquel ils sont intégrés. Mais ce choix serait contraire aux intérêts de leurs élites dirigeantes et possédantes (et contraires aussi à nos intérêts)"*.

Les mouvements sociaux et partis progressistes de l'UE luttent pour des réformes radicales de l'UE dans tous les domaines – notamment sur l'accueil des migrants et contre l'imposition d'accords de libre-échange aux pays du Sud et l'exportation d'armements – mais ne cherchent pas à démanteler l'UE alors que, outre le cas spécifique du Brexit (dont Samir se félicite, ce en quoi il a en partie raison puisque le Royaume-Uni a toujours promu le libre-échange de l'UE), ce ne sont que les partis d'extrême droite, xénophobes, dont le Rassemblement national de Marine Le Pen en France, qui veulent sortir de l'UE. En 2016 une Déclaration commune des organisations syndicales allemandes et françaises a souligné : *"Cent ans après la fin de la première guerre mondiale, qui a amené à la création de l'OIT [Organisation Internationale du Travail] et au constat qu'« une paix durable ne peut être établie que sur la base de la justice sociale », et que le travail n'est pas une marchandise, nous faisons face à une crise grave de notre projet commun : une Europe de prospérité, de sérénité, accueillante, ouverte, démocratique et qui offre une perspective à ses citoyens. Cette crise démocratique et de confiance, couplée à la montée des populismes, a des causes multiples dont notamment le trop grand mépris des aspirations sociales et démocratiques. Le travail est en passe de devenir une marchandise – à cause de la dérive ultralibérale de l'Union européenne sous l'impulsion des*

---

<sup>8</sup> Owen Worth, *The Fifth International: International or Global?* Journal of World-Systems research, <https://jwsr.pitt.edu/ojs/index.php/jwsr/article/view/957/1400>

<sup>9</sup> François Partant, *La ligne d'horizon. Essai sur l'après-développement*, La Découverte, 1988

*Etats-membres... Nous récusons l'idée d'une Europe forteresse. Nos traditions et nos valeurs nous demandent d'accueillir et d'offrir hospitalité à tous ceux qui cherchent refuge chez nous. Bien entendu, cet accueil doit être solidaire, notamment avec les pays frontaliers du pourtour méditerranéen où les migrants mettent pied pour la première fois en Europe. Leur intégration sur le marché du travail est nécessaire, et doit se faire aux mêmes conditions que celles offertes aux travailleurs nationaux*"<sup>10</sup>.

Puisque l'on cherche à bâtir des organisations démocratiques à tous les niveaux – local, régional, national, continental, planétaire – il peut y avoir un risque, sous prétexte d'urgence, à faire participer des partis politiques dans ces organisations, surtout quand ces partis sont au pouvoir dans leurs Etats, car l'histoire a montré qu'ils ont alors tendance à imposer leurs vues au détriment de la démocratie. Au moins faut-il conserver un processus "bottom up" pour les organisations au niveau local et régional. On peut espérer que des mobilisations accrues des associations renforceront les partis progressistes qui pourront prendre le pouvoir d'Etat pour modifier les institutions macro-régionales, continentales et mondiales.

Christian Mahieux et Pierre Zarka soulignent les risques de la répartition des rôles entre syndicats et associations d'un côté et partis politiques de l'autre : *"Est-il dans la nature des choses que le syndicat ou l'association, comme dans une course de relais, passe le témoin aux politiques pour les décisions qui touchent à l'organisation de la vie en société ? Dans cette stratégie, l'objectif est de déléguer la prise du pouvoir d'Etat aux partis pour que ces derniers "satisfassent les demandes des intéressés" et "restituent, ensuite, le pouvoir au peuple". On sait ce qu'il en est. Cette conception délégataire des luttes induit un rapport de subordination entre élu.es et citoyen.nes... L'histoire nous enseigne que les mouvements sociaux produisent eux-mêmes les outils nouveaux de la transformation sociale. Etre attentifs aux nouvelles formes d'organisations collectives et disponibles, c'est être fidèle au combat de l'émancipation sociale"*<sup>11</sup>.

Naturellement Samir avait bien perçu les risques ci-dessus : *"La considération de l'une quelconque des instances sans souci de son articulation aux autres enferme dans l'impasse... Celle du pouvoir conçu comme capable de "réaliser" pour le peuple, mais sans lui, conduit à la dérive autocratique et à la cristallisation d'une nouvelle bourgeoisie. La dérive du soviétisme – évoluant du "capitalisme sans capitalistes" (un capitalisme d'Etat) au "capitalisme avec capitalistes" – en constitue l'exemple le plus tragique"*<sup>12</sup>.

On verra dans la seconde partie que François Morin a proposé une profonde refonte autocentrée du système économique mondial – du niveau local au niveau national et au niveau mondial – mais, comme cette refondation est liée à une réforme radicale de la gouvernance monétaire et financière, on ne la présente pas à ce stade.

Ceci nous amène à souligner l'analyse très positive de Samir sur l'Eurocentrisme, un concept qui ne vise pas l'intégration européenne mais est bien plus large : *"Le choix du terme "eurocentrisme" peut prêter lui-même à discussion. S'il s'agit d'une dimension essentielle de l'idéologie du capitalisme, ses manifestations caractérisent d'abord les attitudes dominantes communes dans l'ensemble des sociétés du monde capitaliste développé, le centre du système capitaliste mondial. Or, ce centre, c'est aujourd'hui l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord,*

---

<sup>10</sup> <https://www.cgt.fr/actualites/allemande-france/culturemedia/histoire/leurope-que-nous-voulons>

<sup>11</sup> *Les vertus de l'échec*, Les Utopiques, 6 août 2018, <https://entreleslignesentrelesmots.blog/2018/08/06/les-vertus-de-lechec/>

<sup>12</sup> Samir Amin, *L'histoire globale. Une perspective afro-asiatique*, Les Indes savantes, 2013.

*le Japon et quelques autres Etats (Australie, Nouvelle-Zélande, Israël), par opposition aux périphéries (Amérique latine et Antilles, Afrique et Asie non communiste, Japon excepté). Le centre des centres lui-même est nord-américain*"<sup>13</sup>.

Pour mieux cadrer nos débats sur l'évolution de la gouvernance politique mondiale, notamment de l'Afrique, il est utile de connaître les perspectives d'évolution de la population par grande région du monde et grands pays comme le montre le graphique ci-dessous tiré des projections moyennes des Nations Unies révisées en 2019.

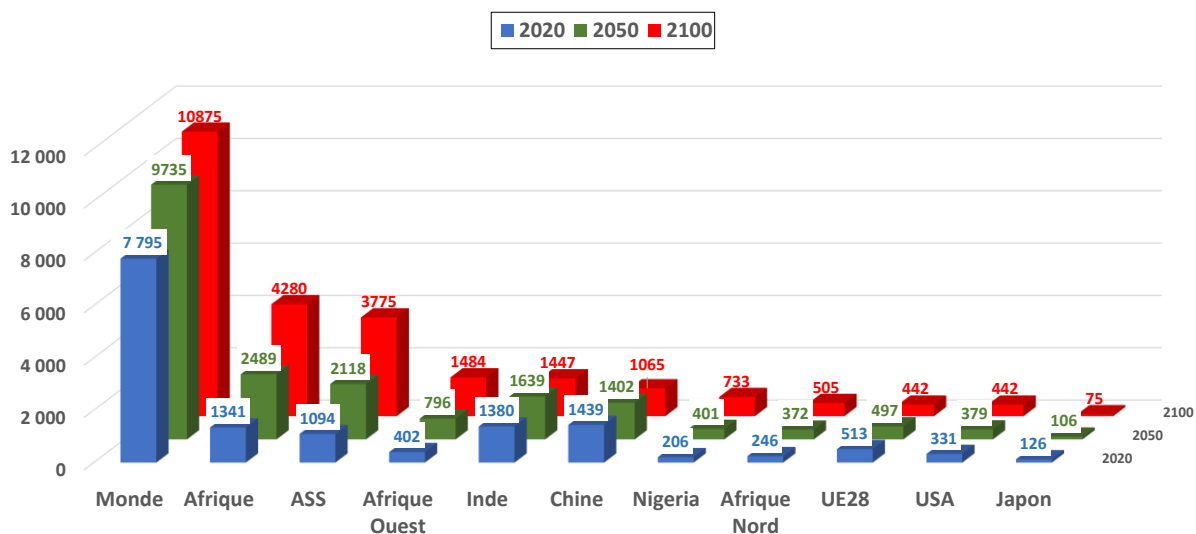
Alors que la population mondiale augmenterait de 25% de 2020 à 2050, cette hausse serait de 86% pour l'Afrique, dont de 94% pour l'Afrique subsaharienne (ASS), dont de 98% pour l'Afrique de l'Ouest, dont de 95% pour le Nigéria, contre 51% pour l'Afrique du Nord. Dans le même temps la population de l'Inde augmenterait de 19% mais celle de la Chine baisserait de 2,5%. Celle de la Triade augmenterait de seulement 1,2% dont 14,5% pour les Etats-Unis tandis que celle de l'UE28 baisserait de 3,1% et celle du Japon de 15,9%.

Les contrastes s'accroîtraient fortement en 2100 puisque, alors que la population mondiale augmenterait de 40% de 2020 à 2100, la hausse serait de 219% pour l'Afrique, dont de 245% pour l'Afrique subsaharienne (ASS), dont de 269% pour l'Afrique de l'Ouest, dont de 256% pour le Nigéria, contre de 105% pour l'Afrique du Nord. Dans le même temps la population de l'Inde n'augmenterait que de 4,9% mais celle de la Chine s'effondrerait de 26%. Si bien que, alors que la population de la Chine dépassait celle de l'Inde de 4,3% en 2020, elle lui serait inférieure de 14,5% en 2050 et de 26,4% en 2100. D'où les soucis de Xi Jinping de faire redémarrer la natalité puisque, malgré la fin de la politique de l'enfant unique depuis 2015, la natalité a continué à baisser, même s'il existe des incertitudes sur les données démographiques. Celle de la Triade baisserait de 1,1% mais augmenterait de 33,5% pour les Etats-Unis tandis que celle de l'UE28 baisserait de 14% et celle du Japon s'effondrerait de 40,5%. Alors que la population de l'Afrique était inférieure de 3% à celle de l'Inde en 2020 et de 7% à celle de la Chine, elle serait supérieure en 2050 de 52% à celle de l'Inde et de 78% à celle de la Chine. En 2100, la population de l'Afrique dépasserait même de 70% celle de l'Inde et la Chine réunies, dont de 195% celle de l'Inde et de 302% celle de la Chine. La seule ASS dépasserait de 50% celle de l'Inde et la Chine réunies.

---

<sup>13</sup> Samir Amin, *L'eurocentrisme. Critique d'une idéologie*, Anthropos, 1988.

## Population des grandes régions et pays en 2020, 2050 et 2100, M d'hab



Source : UN World population prospects 2019, medium variant

## I – La gouvernance économique de la mondialisation

### 2.1 – Les aspects productifs : industrie et agriculture

#### 2.1.1 – L'industrialisation

Pierre Jacquemot observe que "Entre le début des années 1980 et 2000 la part de l'industrie manufacturière dans le PIB du continent chuta de près de moitié. Trois décennies après les indépendances, le constat était douloureux : pénurie de compétences adaptées, productivité faible, prix de revient élevés, forte dépendance aux importations pour les consommations intermédiaires, manque d'entretien, déficit énergétique et médiocrité des infrastructures... Sur la longue période, soit 1977-2016, la production manufacturière africaine a certes plus que doublé, mais sa part relative dans le PIB a chuté de 18% à 11%"<sup>14</sup>.

Dans "L'avenir industriel de l'Afrique" Samir écrit en 1980 : "Jusqu'ici l'industrialisation du Tiers monde n'a pas été envisagée pour servir au progrès de l'agriculture. A l'inverse des pays du centre, où la "révolution agricole" a précédé la "révolution industrielle", les pays de la périphérie ont importé la seconde sans avoir amorcé la première étape... Jusqu'ici l'industrie dans le tiers monde est parasitaire, au sens qu'elle nourrit son accumulation en ponctionnant le monde rural en termes réels (elle obtient sa main d'œuvre à partir de l'exode rural) et financiers (ponction fiscale, termes de l'échange internes défavorables aux paysans, etc.), sans contrepartie soutenant le décollage de l'agriculture".

Ce constat est repris en 2018 par Kako Nubukpo : "En rapport avec la forte prégnance de l'agriculture dans les pays d'Afrique subsaharienne, on peut, sans trop de risque de se tromper, affirmer que pour se placer sur une trajectoire de croissance durable, inclusive et résiliente, l'Afrique doit enclencher un processus de transformation structurelle reposant sur son potentiel agricole non exploité. Le point de passage incontournable de la transformation structurelle de

<sup>14</sup> Pierre Jacquemot, *L'industrialisation de l'Afrique en question. Des désillusions à un nouveau volontarisme*, Agence Française de Développement, L'économie africaine 2020, La Découverte, p. 29-53.

*l'Afrique réside dans les gains de productivité réalisés dans le secteur agricole et l'aménagement du milieu de propagation de leurs effets*"<sup>15</sup>.

Cela est confirmé par Gaëlle Balineau et Ysaline Padieu : "*Côté demande, le marché alimentaire suscite des appétits car il devrait atteindre 1 000 milliards de dollars à l'horizon 2030 en Afrique selon la Banque mondiale. La transformation alimentaire représente 60% de l'emploi manufacturier total au Niger et au Nigéria, entre 30% et 40% au Ghana, au Burkina Faso et au Mali... La capacité de réduction de la pauvreté du secteur manufacturier est surtout due à l'agro-industrie au Malawi, en Tanzanie et en Zambie. La demande croissante pour des produits alimentaires de haute qualité pourrait être le moteur du développement d'une agriculture à haute valeur jouée et intensive en main d'œuvre*"<sup>16</sup>.

On doit ajouter l'industrie textile pour approvisionner le marché intérieur en vêtements de qualité populaire, sachant qu'elle a été à la base de l'industrialisation de la plupart des pays du Sud, à commencer par l'Inde, ce qui serait un bon moyen de valoriser le coton africain pour le soustraire aux caprices de la fluctuation des cours mondiaux. A condition de protéger efficacement cette production des importations à prix cassé de friperie car Pierre Jacquemot souligne que les menaces des EU – de rayer les pays de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est (CAE) de la liste des pays bénéficiant de l'AGOA<sup>17</sup> s'ils suspendaient leurs importations de friperie – ont fait plier le Kenya, et le Rwanda a été exclu de l'AGOA. En réalité les exportations de friperie de l'UE en ASS ont été 7,8 fois supérieures en 2018 à celles des EU : 675 millions de \$ (MS) pour 581 000 tonnes, contre 86 M\$ pour les EU, et celles de l'UE vers la CAE ont aussi été 3,2 fois supérieures à celles des EU. Mais, avec les APE, l'UE a des moyens de pression supérieurs à ceux des EU sur la CAE ! Toutefois, si les importations de friperie de l'ASS venant de Chine ont été intermédiaires (287 M\$) entre celles venant de l'UE et des EU, les importations de vêtements neufs (codes 61 + 62 du SH) venant de Chine ont représenté 56,7% de ses importations totales (3 Md\$ sur 5,3 Md\$) alors que celles venant de l'UE ont été 12 fois inférieures (250 M\$) et celles venant des EU 149 fois inférieures (20,2 M\$). C'est dire que la capacité politique de l'ASS à protéger sa filière textile des pressions de la Chine sera mise à rude épreuve, mais il n'est pas impossible que la Chine montre plus de compréhension de ses intérêts politiques à long terme que l'UE et les EU, totalement soumis à la volonté aveugle du Capital privé.

Naturellement il y a un consensus parmi les experts que, quelle que soit la voie empruntée – substitution à l'importation, insertion dans les chaînes de valeur globales (CVG) ou les deux – un préalable à l'industrialisation de l'Afrique est de faire sauter les verrous autres que les droits de douane qui y font obstacle : insuffisance des infrastructures (de transport, d'énergie, de télécommunications), niveau de formation de la main d'œuvre, accès au financement, surévaluation du taux de change (dans la zone franc), faible productivité de la main d'œuvre supérieure au faible prix de la force de travail, pertes de compétitivité liées à la robotisation dans les pays du Centre, dégradation de l'environnement plus accentué en Afrique, explosion à venir du nombre d'actifs en quête d'emplois, corruption des élites politiques compradore, qui ne font rien non plus pour lutter contre les prélèvements illicites des diverses "forces de l'ordre".

---

<sup>15</sup> Kako Nubukpo, *De l'industrialisation à l'émergence. Vieilles antiennes et horizons lointains. Entretien avec Kako Nubukpo*, Afrique contemporaine, n° 266, 2018/2, p. 165-172.

<sup>16</sup> Gaëlle Balineau et Ysaline Padieu, *L'industrialisation en Afrique et l'exemple éthiopien*, Agence Française de Développement, L'économie africaine 2020, La Découverte, p. 41-57.

<sup>17</sup> L'African Growth Opportunity Act est un accord préférentiel des EU pour la majorité des pays d'ASS (en sont exclus les pays considérés comme ne respectant pas les droits de l'homme), signé en mai 2000 et renouvelé pour 10 ans en 2015<sup>17</sup> avec le consensus unanime de l'OMC, y compris de l'UE, et dont les exportations aux EU sont exemptés de droits de douane.



Dans ce contexte on est tenté de préconiser pour l'ASS une stratégie modeste d'industrialisation renonçant à être compétitive au niveau des CVM mais, comme le suggèrent Fatou Gueye et Alimadou Aly Mbaye : *"La création d'emplois décents en Afrique passera plutôt par les millions de nano-entreprises (familiales, individuelles) qui emploient la quasi-totalité de la population africaine... Plus que 80% des emplois en Afrique francophones sont des situations d'auto-emploi... Laisser à elles-mêmes, elles pourraient difficilement se fortifier et croître... Elles font en effet face à une multitude de contraintes, qui les maintiendraient dans les situations de précarité et d'informalité qui les caractérisent... Une troisième voie pourrait être celle consistant à créer des écosystèmes dans lesquels ces nano-entreprises pourraient se regrouper sous forme d'entreprises sociales et solidaires, et cela dans une logique de chaîne de valeur... afin de leur faciliter un accès progressif à un statut formel, en favorisant ainsi une croissance inclusive"*<sup>18</sup>.

### **2.1.2 – L'agriculture : souveraineté alimentaire et maîtrise du foncier**

Dans "Sur la crise" Samir écrit : *"Les agricultures paysannes du Sud rassemblent près de la moitié de l'humanité - trois milliards d'êtres humains. Ces agricultures se partagent à leur tour entre celles qui ont bénéficié de la révolution verte (engrais, pesticides et semences sélectionnées), néanmoins fort peu motorisées, dont la production évolue entre 100 et 500 quintaux par travailleur et celles qui se situent avant cette révolution, dont la production évolue autour de 10 quintaux seulement par actif. L'écart entre la production moyenne de l'agriculteur du Nord et celle de l'agriculteur paysan, qui était de 10 à 1 avant 1940, est aujourd'hui de 100 à 1... Plaçons-nous dans l'hypothèse d'une stratégie de développement de l'agriculture cherchant à reproduire systématiquement au Sud le parcours qui a produit l'agriculture familiale moderne du Nord. On imaginera facilement alors qu'une vingtaine (ou une cinquantaine) de millions de fermes modernes supplémentaires, si on leur donne l'accès aux superficies importantes de terres qui leur seraient nécessaires (en les enlevant aux économies paysannes et en choisissant sans doute les meilleurs sols) et s'ils ont accès aux marchés de capitaux leur permettant de s'équiper, pourraient produire l'essentiel de ce que les consommateurs urbains solvables achètent encore à la production paysanne. Mais que deviendraient... ces milliards d'êtres humains, déjà pour la plupart pauvres parmi les pauvres, mais qui se nourrissent eux-mêmes, tant bien que mal, et plutôt mal pour le tiers d'entre eux ? À l'horizon de cinquante ans aucun développement industriel plus ou moins compétitif, même dans l'hypothèse fantaisiste d'une croissance continue de 7 pour cent l'an pour les trois quarts de l'humanité, ne pourrait absorber fût-ce le tiers de cette réserve. C'est dire que le capitalisme est par nature incapable de résoudre la question paysanne et que les seules perspectives qu'il offre sont celles d'une planète bidonvillée, et de milliards d'êtres humains "en trop"... Le capitalisme devient barbarie, invite directement au génocide. Il est nécessaire plus que jamais de lui substituer d'autres logiques de développement, d'une rationalité supérieure"*.

Et Samir poursuit : *"Alors, que faire ? Il faut accepter le maintien d'une agriculture paysanne pour tout l'avenir visible du XXIe siècle. Non pour des raisons de nostalgie romantique du passé, mais tout simplement parce que la solution du problème passe par le dépassement des logiques du capitalisme, s'inscrivant dans la longue transition séculaire au socialisme mondial"*.

---

<sup>18</sup> Fatou Gueye et Alimadou Aly Mbaye, *Obstacles à la création d'emplois décents et politiques de l'emploi en Afrique*, Afrique contemporaine, n° 266, 2018/2, p. 156-159.

Comme la maîtrise du foncier est un préalable, Samir souligne que *"La Chine et le Vietnam fournissent l'exemple, unique, d'un système de gestion de l'accès au sol qui n'est ni fondé sur la propriété privée, ni sur la "coutume", mais sur un droit révolutionnaire nouveau, ignoré partout ailleurs, qui est celui de tous les paysans (définis comme les habitants d'un village) à un accès égal à la terre (j'insiste sur le qualificatif égal). Ce droit est la plus belle conquête des révolutions chinoise et vietnamienne... Idéalement, le modèle implique la double affirmation des droits de l'Etat (seul propriétaire) et de l'usufruitier (la famille paysanne). L'Etat garantit le partage égal des terres du village entre toutes les familles. Il interdit tout usage autre que la culture familiale, par exemple la location. Il garantit que le produit des investissements faits par l'usufruitier lui revienne dans l'immédiat par son droit de propriété sur toute la production de l'exploitation (commercialisée librement, quand bien même l'Etat garantirait-il par ses achats un prix minimal), à plus long terme par l'héritage de l'usufruit au bénéfice exclusif des enfants demeurés sur l'exploitation (l'émigré définitif perd son droit d'accès au sol qui retombe dans le panier des terres à redistribuer)"*.

Selon Zhanli Sun et al. *"Assurer la sécurité alimentaire nationale est une tâche ardue compte tenu des défis fondamentaux liés à l'offre dans un pays qui possède moins de 0,1 ha de terres agricoles par habitant, ce qui ne représente qu'environ 38 % de la moyenne mondiale... Le fait que la Chine ait réussi à nourrir 20 % de la population mondiale avec seulement 7 % des terres agricoles du monde s'est accompagné de défis sociaux et environnementaux croissants"*<sup>19</sup>.

Zihan Ren explique l'importance du programme de "revitalisation rurale" pour réorienter l'économie chinoise d'une position trop dépendante du marché mondial : grâce à la sécurité foncière *"Des centaines de millions de travailleurs ruraux ont les moyens de prendre le risque d'un "emploi non agricole" en s'appuyant sur des actifs fonciers sans risque qui, dans le cadre du système dual, sont répartis de manière égale avec la méthode non fondée sur le marché... Après la dernière crise économique, la crise financière mondiale a éclaté en 2008, la Chine a été fortement touchée. Une grave baisse des importations et des exportations causée par la crise a entraîné la faillite de grandes entreprises et le chômage. Cependant, contrairement à la plupart des pays qui ont subi un ralentissement économique pendant cette période, la Chine a maintenu un taux de croissance économique impressionnant et une stabilité générale de son économie... Le fait qu'elle se soit remise sans heurts de cette grave crise économique a montré que les campagnes offraient les conditions et les options nécessaires à un "atterrissage en douceur" de l'économie chinoise... En 2009... 25 millions de personnes sont revenues des villes côtières à la campagne pour cause de chômage. En raison de la forte demande de main-d'œuvre nouvelle dans les campagnes après avoir reçu d'énormes investissements, le retour de ces travailleurs migrants n'a non seulement pas causé de graves problèmes sociaux, mais a également permis de prendre pleinement conscience de l'utilité économique des investissements ruraux et de promouvoir grandement la croissance économique... C'est pourquoi nous pensons que dans le contexte de la concurrence sino-américaine, la redécouverte du potentiel de l'économie rurale est le choix le plus judicieux et le plus important. L'histoire a prouvé que chaque fois que l'économie chinoise est confrontée à une crise, l'exploitation du potentiel de l'économie rurale est le seul moyen de réaliser un "atterrissage en douceur"... de la crise"*<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> Zhanli Sun, Liangzhi You & Daniel Müller, *Synthesis of agricultural land system change in China over the past 40 years*, 01 February 2019, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1747423X.2019.1571120#aHR0cHM6Ly93d3cudGFuZGZvbmxpbmUuY29tL2RvaS9wZGYvMTAuMTA4MC8xNzQ3NDIzWC4yMDE5LjE1NzExMjA/bmVIZEFjY2Vzcz10cnVlQEBAMA==>

<sup>20</sup> Zihan Ren, *Research on the Rural Revitalization Strategy from the Perspective of Sino-US Trade War*, 2019, <https://www.atlantis-press.com/proceedings/bems-19/125907419>

Soulignons que la suppression de la propriété privée des moyens de production, en particulier de la terre, est une idée partagée par d'éminents économistes, au-delà de Marx. Ainsi pour le "Projet de Déclaration universelle pour le bien commun de l'humanité" inspiré par François Houtart, *"L'appropriation des moyens de production et de circulation par des individus ou des sociétés à des fins d'accumulation capitaliste privée est contraire au bien commun de l'humanité et au bien vivre (Buen Vivir) et est donc interdite"*<sup>21</sup>.

De même que pour Marx, la mort prématurée de François Partant ne lui a pas permis de finaliser ses propositions alternatives. Mais il plaide pour des collectivités autogestionnaires, avec abolition de la propriété privée sur tous les moyens de production, dont sur le foncier : *"Au droit de propriété, qui est un moyen d'enrichissement individuel, est substitué un droit de jouissance perpétuelle, c'est-à-dire héréditaire et transmissible aux enfants qui désirent continuer l'activité de leur père. Ce droit, qui n'est évidemment reconnu qu'à ceux qui l'exercent (le paysan qui cesse de cultiver sa terre y renonce et le perd), assure aux sociétaires la sécurité que donne la propriété, outre celle que représente l'appartenance à une collectivité solidaire"*. Cela est à la fois conforme aux droits fonciers traditionnels africains et au droit foncier agricole chinois.

Compte tenu de la prégnance du droit foncier traditionnel non seulement dans la majorité des zones rurales de l'ASS comme dans les sociétés rurales traditionnelles des Amériques, adopter le modèle chinois de propriété des villages sur les terres agricoles avec un droit d'usage transmissible des familles paysannes ne devrait pas leur poser de problème d'acceptation. Même si les résistances seront fortes, y compris par les Chefs d'Etat dans les pays africains où les lois foncières confèrent à l'Etat la propriété éminente des terres car, comme le souligne Samir, *"La propriété éminente de l'État, dont je défends le principe, devient elle-même le véhicule de l'appropriation privative. L'État peut ainsi « donner » les terres nécessaires à l'installation d'une zone touristique, d'une entreprise de l'agro business locale ou étrangère ou même d'une ferme de l'État"*.

Sam Moyo décrit le programme de nationalisation des terres agricoles des grands exploitants blancs du Zimbabwe à partir de 2000 sous le Président Mugabe, qui *"a exproprié d'immenses surfaces de terres agricoles appartenant à plus de 3 000 fermiers blancs et 20 grands domaines appartenant à des étrangers et a alloué gratuitement ces terres à environ 150 000 familles bénéficiaires sans terre issues du paysannat et de la population urbaine... Entre-temps, l'État élargissait ses terres agricoles de 18 à 24 domaines et réactivait l'agriculture par les sociétés d'État. Environ 20 pour cent des ces fermes d'État sont maintenant des entreprises en coparticipation, avec des capitaux étrangers de l'Est, combinés à des capitaux domestiques publics et privés. Plus de 95 pour cent des terres agricoles du Zimbabwe sont à présent propriété de l'État et sont attribuées principalement à travers des autorisations d'utilisation accordées aux paysans et des baux pour les fermes « commerciales », maintenant de taille moyenne... Beaucoup d'entre eux investissent sur les terres attribuées, même si certains des nouveaux fermiers de taille moyenne et le capital financier plaident pour des droits de propriété privés pour attirer « l'investissement »"*<sup>22</sup>.

---

21

<http://www.humiliationstudies.org/documents/HoutartUniversalDeclarationoftheCommonGoodofHumanity.pdf>

<sup>22</sup> Sam Moyo, *Reconstruction des paysannats africains : inaliénabilité des droits sur le foncier et souveraineté alimentaire collective en Afrique australe ?* in Bernard Founou-Tchigoua et Abdourahmane Ndiaye, *Réponses radicales aux crises agraires et rurales africaines*, Codesria, 2012, <https://codesria.org/spip.php?article1712&lang=en>.

Toutefois cette réforme foncière radicale s'est faite brutalement, pas du tout selon les recommandations d'un groupe d'experts auquel Sam Moyo a participé, car "ce fut bien davantage une sorte de campagne militaire qui échappa rapidement à tout contrôle", ce qui a provoqué des sanctions de la part des pays occidentaux et institutions de Bretton Woods, mettant à genoux les finances publiques et l'impossibilité de financer les programmes d'accompagnement de la réforme foncière pour en faire une réforme agraire cohérente. Selon Nicholas Norbrook "En 2000, explique-t-il, le gouvernement a divisé 6 000 grandes propriétés en fermes plus petites. Pour celles dont la taille finale était comprise entre 5 et 20 ha, l'opération a plutôt été un succès. Là où cela a été plus compliqué, c'est pour les exploitations qui ont fini par totaliser une centaine d'hectares : leurs repreneurs n'avaient ni les compétences ni les moyens suffisants pour les faire fructifier, résume Ian Scoones"<sup>23</sup>. Ce chercheur britannique "fait tout de même valoir que la réforme agraire a stimulé la production et les revenus – un fait généralement peu reconnu". Et le Président Mnangagwa, élu depuis juillet 2018 après le décès de Mugabe, a été contraint, pour attirer les investisseurs étrangers (dont le pays a besoin pour d'autres raisons que la production agricole), de "lancer le processus d'indemnisation des agriculteurs commerciaux blancs qui ont perdu leurs terres pendant le programme de réforme agraire de Mugabe. Ce sont toutes des demandes essentielles formulées par le gouvernement des États-Unis afin de lever les sanctions de longue date contre le Zimbabwe". D'ailleurs environ 300 grands exploitants blancs n'ont pas été expropriés car spécialisés dans la production laitière<sup>24</sup>.

Cette idée, inculquée aux Etats d'ASS par les multinationales de l'agro-business du Centre et de gros capitalistes locaux, de la nécessité de promouvoir des grandes exploitations "modernes" afin de réduire le déficit alimentaire a conduit le Nigéria à accueillir de gros exploitants blancs expropriés du Zimbabwe. Malgré les facilités d'installation et la réussite affichée de ceux installés dans l'État de Kwara, l'échec de leur implantation dans l'État de Nazawara amène à conclure, avec Makunike, : "Les exploitants blancs du Zimbabwe ont conquis leur réputation de prouesse agricole sur une longue période grâce à tout un ensemble de conditions spéciales. Enlevez certaines composantes critiques de ces conditions de réussite (engagement politique à long terme, sécurité foncière, accès à des financements bon marché à long terme, des infrastructures en place, accès aux intrants et aux marchés, etc., etc.) et l'expertise ou l'engagement de ces exploitants n'a pas d'importance : cela aboutit à un échec... Les deux gouvernements du Zimbabwe et du Nigeria ont, de façons différentes, semblé refuser obstinément de tirer ces leçons de base en vue de créer des exploitations commercialement viables pour les populations locales"<sup>25</sup>.

Lors du forum organisé les 29 et 30 avril 2010 à Ouagadougou sur le thème "Accélérer la croissance : place et rôle de l'entrepreneuriat agricole", le ministre de l'agriculture Laurent Sédogo, "qui n'a pas sous-estimé les bienfaits des petites exploitations familiales, pense que l'agrobusiness est une alternative pour éradiquer l'insécurité alimentaire et la pauvreté en milieu rural", mais l'un des quelque 100 entrepreneurs agricoles nationaux présents, Kani Bicaba, exploitant agricole de la Boucle du Mouhoun, se confie : "L'agriculture n'est pas comme le commerce. Il nous faut beaucoup de moyens pour investir. La plupart des

---

<sup>23</sup> <https://www.jeuneafrique.com/mag/354299/societe/zimbabwe-16-ans-apres-reforme-agraire-espoirs-pays-de-mugabe/>

<sup>24</sup> <https://foreignpolicy.com/2019/07/31/zimbabwes-new-land-reforms-dont-go-far-enough-mugabe-mnangagwa-white-farmers/>

<sup>25</sup> Jacques Berthelot, *Enjeux et stratégies pour bâtir des agricultures paysannes durables basées sur la souveraineté alimentaire en Afrique subsaharienne*, in Bernard Founou-Tchigoua et Abdourahmane Ndiaye, *Réponses radicales aux crises agraires et rurales africaines*, Codesria, 2012, <https://codesria.org/spip.php?article1712&lang=en>.

*agrobusinessmen sollicitent le soutien des autorités pour résoudre le problème d'accessibilité au crédit".*

La sociologue Denise Paulme rapportait en 1963 que, selon un chef nigérien : *"A mon sens, la terre appartient à une grande famille dont beaucoup de membres sont morts, quelques-uns sont vivants et dont le plus grand nombre est encore à naître... En définitive, les droits fonciers font partie du statut des personnes, ils en sont un aspect : être sans terre équivaldrait à se trouver sans parents, situation inconcevable... Toute l'Afrique traditionnelle a vécu jusqu'à nos jours dans une économie d'abord et presque exclusivement de subsistance... Les régimes fonciers africains n'en présentent pas moins entre eux des différences sensibles : presque toutes s'expliqueraient par l'écart dans les systèmes politiques, ici très simples, ailleurs déjà complexes. Mais partout, les liens entre les hommes comptent plus que les droits sur les choses. Les chefs politiques d'hier écoutaient volontiers les demandes de leurs sujets, ils s'efforcèrent de les satisfaire aussi longtemps que l'étendue que chacun pouvait désirer cultiver était la même pour tous. L'apparition d'une économie mercantile, entraînant d'une part le désir de s'enrichir sans limites et d'acquérir des biens jusque-là ignorés, d'autre part laissant entrevoir la possibilité de tirer un bénéfice du travail que d'autres exécutent pour vous, ébranle tout le système des tenures foncières et à structures sociales... Les systèmes traditionnels sont peu satisfaisants du point de vue du développement de la production et le deviennent chaque année moins. Cependant, le lien étroit entre le contrôle des terres et le système politique indigène fait que cette question déborde le cadre purement économique. Planificateurs et agronomes insistent sur la nécessité de réformes profondes pour éviter le chaos. Les sociologues et, avec eux, nombre d'Africains, répondront qu'une législation orientée par des motifs purement économiques déboucherait inévitablement sur le chaos social et la paupérisation"*<sup>26</sup>.

Mais une réforme agraire cohérente va bien au-delà de la nécessaire réforme foncière préalable. Dans "Sur la crise" Samir souligne que *"L'accès au sol reste vide de potentiel transformateur de la société si le paysan qui en bénéficie n'est pas en mesure d'accéder aux moyens indispensables à la production dans des conditions convenables (crédit, semences, inputs, accès aux marchés)".* Et il en précise les conditions commerciales dans "Pour la cinquième internationale" :

*"- Faire partager l'objectif de la souveraineté alimentaire aux consommateurs urbains, condition indispensable pour que les gouvernements s'y engagent : encadrer l'action des commerçants qui pénalisent les agriculteurs et consommateurs; faire des campagnes de sensibilisation des consommateurs sur le tort immense fait à l'agriculture et à toute l'économie par la dépendance des produits importés qui sont pratiquement les seuls vendus, par exemple dans les supermarchés d'Afrique de l'Ouest; relever progressivement les prix agricoles par la hausse des droits à l'importation pour ne pas pénaliser les consommateurs au pouvoir d'achat très limité. Cela doit s'accompagner de la distribution à ceux-ci de coupons d'achat au prix ancien des produits alimentaires locaux, à l'image de ce qui se fait aux Etats-Unis, en Inde et au Brésil, et cela en attendant que les gains de productivité aient fait baisser leurs coûts de production unitaires, leur permettant de baisser les prix de vente aux consommateurs..."*

*- Une protection efficace à l'importation... fondée sur des prélèvements variables garantissant un prix d'entrée fixe [en monnaie nationale] de façon à garantir des prix agricoles intérieurs minima sécurisant les investissements des agriculteurs et les prêts des banques, les droits de douane étant insuffisamment protecteurs face à des prix mondiaux fortement fluctuants, fluctuation aggravée par celle des taux de change.*

---

<sup>26</sup> Denise Paulme, *Régimes fonciers traditionnels en Afrique noire*, Présence Africaine, 1963/4 N° XLVIII | p. 109-132

- *L'élimination de toutes les formes de dumping, en interdisant toute exportation au-dessous du coût de production total moyen des pays sans subventions directes ou indirectes [pour celles aux aliments du bétail]*".

On peut ajouter la réforme de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC pour lequel SOL a proposé que, au sein de l'Organe de règlement des différends (ORD), en première instance (panels) comme au niveau de l'Organe d'appel, un des trois juges soit un expert des droits humains, droits sociaux et de l'environnement afin que les jugements de l'ORD soient basés sur une hiérarchie des normes et non plus sur les seules règles commerciales de l'OMC.

## **2.2 – Les aspects commerciaux : OMC et accords de libre-échange, APE et ZLECAf**

Si Samir n'est pas rentré dans les détails techniques des réformes nécessaires des institutions régionales, continentales et mondiales des échanges commerciaux, il en a posé avec force le nécessaire préalable, à savoir la déconnexion des pays périphériques, dont l'Afrique, du marché mondial façonné par l'impérialisme de la Triade – Etats-Unis (EU), Union européenne (UE), Japon – et des institutions internationales à leur service – OMC, OCDE – voire le G20 associant les grands pays "émergents", auxquels la Triade n'a offert, comme au reste du Sud, que la seule perspective du "rattrapage" de son modèle par une plus grande insertion dans le marché mondial. Sachant que Samir a toujours souligné que "déconnexion" ne signifie pas autarcie, le minimum inévitable d'échanges commerciaux étant au service d'un développement autocentré.

Dans "La loi de la valeur mondialisée", Samir souligne que *"Les peuples des périphéries... doivent se débarrasser des illusions de la fausse alternative, celle du "rattrapage", dans le système capitaliste mondialisé"*, dont il détaille les raisons dans "Sur la crise" : *"La conquête du monde par les Européens constitue une gigantesque dépossession des Indiens d'Amérique qui perdent leurs terres et leurs ressources naturelles au profit des colons... Les Indiens ont été exterminés en presque totalité... ou réduits... au dixième de ce qu'ils étaient... La traite négrière qui prend la relève exerce sur une bonne partie de l'Afrique une ponction qui retarde d'un demi-millénaire le progrès du continent... Des phénomènes analogues sont visibles... en Algérie et plus encore en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ce procès d'accumulation par dépossession caractérise l'Etat d'Israël – une colonisation en cours... La dépossession n'a pas frappé seulement les populations paysannes – la grande majorité des peuples d'autrefois. Elle a détruit les capacités de production industrielle (artisanats et manufactures) de régions naguère et longtemps plus prospères que l'Europe elle-même : la Chine et l'Inde entre autres... Il importe ici de bien comprendre que ces destructions n'ont pas été produites par les "lois du marché", l'industrie européenne – prétendue plus "efficace" – ayant pris la place de productions non compétitives. Ce discours idéologique passe sous silence les violences politiques et militaires mises en œuvre pour obtenir ce résultat... L'industrialisation, interdite par les administrations coloniales, a fait le reste et "développé le sous-développement" de l'Asie et de l'Afrique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les atrocités coloniales, l'extrême surexploitation des travailleurs ont été les moyens et les produits naturels de l'accumulation par dépossession". Et il conclut : "Imagine-t-on aujourd'hui deux ou trois milliards d'Asiatiques et d'Africains disposant de tels avantages ?"*

Pour rester fidèle à l'objectif de Samir, il est nécessaire de préciser les profondes réformes à opérer dans les institutions commerciales existantes aux niveaux mondial, continental et régional, en particulier pour l'Afrique. Au niveau mondial cela implique la critique de l'OMC et de l'explosion récente des accords de libre-échange (ALE).

### 2.2.1 – Supprimer l'OMC ?

Les critiques de l'OMC, en tant qu'instrument majeur de la mondialisation néo-libérale, sont tout-à-fait justifiées et ceci au niveau de ses modalités de fonctionnement comme à celui de ses règles de fond. Mais l'on ne doit pas imputer ces critiques à l'OMC en tant que personne morale, c'est-à-dire à son Secrétariat, dont à son Directeur général, car les règles sont décidées par les Etats Membres, le Secrétariat n'ayant pas le pouvoir de dénoncer la large violation des règles qu'ils ont édictées, violations en particulier par l'UE et les EU<sup>27</sup>.

La première critique de fond est que le premier objectif de l'Accord de l'OMC est "*la réduction substantielle des tarifs douaniers et des autres obstacles au commerce*" tout en "*Reconnaissant... qu'il est nécessaire de faire des efforts positifs pour que les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, s'assurent une part de la croissance du commerce international qui corresponde aux nécessités de leur développement économique*". En fait ces règles s'opposent à la souveraineté alimentaire, à la protection de l'environnement, aux droits sociaux fondamentaux et à la sécurité sanitaire des aliments. Par exemple si l'OMC autorise chaque pays à restreindre les importations dégradant *son propre environnement national*, elle interdit cette restriction lorsque la production dégrade *l'environnement dans le pays exportateur et au niveau planétaire*, au mépris des Conventions multilatérales sur l'environnement. En matière sociale, l'article XX.e du GATT n'admet de restriction aux importations que pour les mesures "*se rapportant aux articles fabriqués dans les prisons*".

Mais la règle la plus scandaleuse est la définition du dumping (article VI du GATT et Accord antidumping) selon laquelle il n'y a pas de dumping tant que l'on n'exporte pas à un prix inférieur à celui du marché intérieur. Cette définition a été à l'origine des réformes radicales de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'UE et du Farm Bill des EU au début des années 1990 : forte réduction des prix agricoles garantis et compensation des agriculteurs par des subventions, sachant que les pays du Sud n'avaient pas les moyens de subventionner à un niveau significatif leurs agriculteurs constituant la majorité des actifs. Qui plus est, comme ce sont ces deux Membres qui ont négocié en tête à tête l'Accord sur l'agriculture (AsA) avant de le faire entériner à Marrakech en avril 1994 par tous les Membres – l'ambassadeur de l'île Maurice, alors représentant du Groupe africain de l'OMC, a déclaré qu'il avait signé l'accord de l'OMC "la tête sur le billot" car le Groupe ne voulait pas de l'AsA mais a été obligé de signer l'ensemble des accords au titre de la règle de "l'engagement unique"–, ils se sont arrangés pour faire une distinction fumeuse entre les subventions ayant des effets de distorsion des échanges (boîte rouge des subventions à l'exportation et boîte orange des subventions internes dites couplées) et celles en ayant très peu (boîte bleue) ou pas du tout (boîte verte).

Pourtant, malgré tous ces défauts, l'OMC reste incontournable à condition de la réformer en profondeur, pour les raisons suivantes :

- Sur les 164 Etats de l'OMC en 2020, dont 36 entrés depuis 1995, aucun n'est sorti et ils représentent 98% du commerce mondial et 94% de la population mondiale et tous les Etats qui n'y sont pas encore négocient leur entrée, à l'exception de la Corée du Nord.
- L'OMC est moins pire que les Accords bilatéraux de libre-échange (ALE), déjà parce que les décisions se prennent par "consensus" à l'OMC, même s'il faut refonder la règle pour plus de démocratie compte tenu des pressions liées à ce "consensus".

---

<sup>27</sup> *Reconstruire l'OMC pour un développement planétaire durable*, SOL, 9 janvier 2019, <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2019/01/Reconstruire-l-OMC-pour-un-d%C3%A9veloppement-plan%C3%A9taire-durable-9-janvier-2019.pdf>

- Il est indispensable que les Ambassadeurs du Sud à l'OMC continuent d'être soutenus par des analyses des ONG de solidarité Nord-Sud – notamment celles du réseau OWINFS (Notre monde n'est pas à vendre) créé lors de la Conférence ministérielle de Seattle en 1999, comme le Third World Network et le South Centre – pour se battre au jour le jour sur tous les sujets que veulent leur imposer les pays développés. De même les ONG de solidarité Nord-Sud jouent un rôle important d'appui aux positions du Sud dans les Forums publics annuels de l'OMC.
- C'est parce que l'agriculture n'est pas sortie de l'OMC ou l'OMC sortie de l'agriculture que les pays du Sud ont pu résister à la libéralisation des produits industriels et des services en exigeant d'abord de profondes réformes des règles agricoles de l'OMC, notamment sur les subventions internes et sur les stocks publics de sécurité alimentaire.
- Si l'on sortait l'agriculture de l'OMC ou l'OMC de l'agriculture, il faudrait une autre institution pour coordonner les échanges agricoles et pour la doter d'un Organe de règlement des différends. On a souvent évoqué la FAO ou la CNUCED, voire le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA), mais ces institutions ont les mêmes Etats Membres que l'OMC et ont donc peu de raisons d'en changer les règles. On peut d'ailleurs se demander si la CNUCED n'est pas devenue plus libre-échangiste que l'OMC quand on voit qu'elle appuie la ZLECAf (Zone de Libre-Echange Continentale de l'Afrique) et la FAO ne voit le salut dans la lutte contre la faim que dans plus de transferts Nord-Sud mais n'évoque pas la nécessité de relever les droits de douane au Sud. Elle n'a pas non plus condamné les APE (Accords de Partenariat Economique).
- En outre il faudrait que cette Institution alternative à l'OMC se dote de juristes experts des règles commerciales agricoles à instaurer, et on ne voit pas comment ils pourraient ne pas se référer à la jurisprudence de l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC.
- Il n'est pas crédible de penser que les Etats Membres de l'OMC, à commencer par les EU, accepteraient de financer une institution internationale supplémentaire.
- Ajoutons que les poursuites entre Membres du Sud sont de plus en plus nombreuses.
- Surtout il faudrait que les Membres, contrairement à l'opposition la plus forte des EU (Trump), reconnaissent une valeur de précédent aux jugements de l'Organe d'appel, d'autant qu'il a jugé à quatre reprises que les subventions agricoles internes, y compris celles notifiées en boîte verte, doivent être prises en compte dans la définition du dumping, s'opposant à la définition du GATT. Pour l'Organe d'appel il y a dumping lorsque l'exportation se fait à un prix inférieur au coût de production total national moyen sans subventions, y compris découplées.
- J'ai proposé que l'un des trois juges de première instance (panels) et d'appel soit un expert des droits humains, sociaux et de l'environnement, afin que les règles de l'OMC respectent une hiérarchie des normes, une proposition soutenue notamment par Olivier De Schutter, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains. Cette hiérarchie des normes s'impose tout autant dans les autres Organisations multilatérales, à commencer par la Banque mondiale et le FMI.

Pour conclure, pour changer les règles de l'OMC il faut marcher sur deux jambes : renforcer les critiques externes et y appuyer les Ambassadeurs du Sud. D'ailleurs si Samir a plaidé pour "*la remise en cause fondamentale de l'OMC*", dans la mesure où ce sont les Etats de la Triade qui en violent les règles – qui ont certes besoin d'être profondément réformées –, il a ajouté "*On peut et doit donc mettre en accusation ces puissances [EU et UE] dans les instances mêmes de l'OMC prévues à cet effet. Un groupe de pays du Sud pourrait le faire. Il doit le faire*"<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup> Samir Amin, *Sur la crise*, op.cité



## **2.2.2 – Supprimer les Accords de libre-échange (ALE) bilatéraux**

Dans "*Pour une cinquième internationale*" Samir nous met en garde : "*Partant du constat que le libre-échange, en favorisant les plus forts, est l'ennemi de l'intégration régionale et que cette dernière ne peut pas être réalisée selon ses règles, il est nécessaire de dégager les conditions d'une coopération alternative au sein de chaque grande région, comme celles du renouvellement de la Tricontinentale, en liaison étroite avec l'action des mouvements sociaux... En Afrique, l'aspiration à l'unité est très présente, de même que la conscience de l'impossibilité d'une résistance ou d'un développement isolé face aux pressions de la mondialisation néolibérale. Les institutions d'intégration, nombreuses, y sont cependant inefficaces... L'Union africaine et son Programme économique et social (NEPAD) n'intègrent aucune idée de résistance collective*".

Il y avait en janvier 2020 481 ALE notifiés à l'OMC dont 302 effectivement en vigueur, ce qui recouvre aussi les accords d'intégration régionale<sup>29</sup>.

Autant il faut tout faire pour reconstruire radicalement l'OMC, autant il faut dénoncer tous les ALE et accords d'intégration régionale Nord-Sud, et il faut modifier en profondeur les accords d'intégration régionale Sud-Sud. Alors que l'UE veut négocier des ALE avec tous les pays, notamment du Sud, à ce jour elle l'a fait avec 17 pays du Sud non ACP et avec 17 pays d'Afrique – dont 4 des 5 d'Afrique du Nord et 13 des 49 d'Afrique subsaharienne (ASS) –, et avec les 14 pays ACP des Caraïbes et 2 des 12 du Pacifique mais elle entend bien le faire avec les 54 Etats d'Afrique (pas avec la République Sahraouie que ne reconnaît pas le Maroc)<sup>30</sup>. Parmi ces ALE ce sont ceux avec les APE qu'il faut le plus dénoncer tant ils sont criminels et je vous renvoie à mon livre pour ne pas trop rallonger mon intervention<sup>31</sup>.

Mais il faut aussi dénoncer les propositions de l'Accord UE-Afrique censé succéder ce mois-ci à la Convention de Lomé, qui a été à l'origine des APE, car rien ne change dans l'objectif de l'UE de renforcer son impérialisme sur l'Afrique. Il est particulièrement affligeant de constater que l'article 21.e du Mandat de négociation adopté le 30 mai 2018 par le Conseil des ministres ACP à Lomé prévoit le "*Renforcement des régimes commerciaux préférentiels, tant pour les biens que pour les services, et des dispositions relatives à la coopération pour le développement des APE/APE intérimaires, afin de faire en sorte que les Etats ACP, entre autres, tirent davantage d'avantages commerciaux et des gains en matière de développement sur lesquels les APE sont fondés*"<sup>32</sup>. Le même satisfecit émane du discours du ministre des affaires étrangères du Rwanda, président en exercice du Conseil des ministres ACP, du 21 novembre 2019 à Kigali: "*La coopération Nord-Sud dans le cadre de notre partenariat de longue date avec l'Union européenne a énormément contribué au développement de nos États. D'ailleurs, nous comptons sur un renforcement et un approfondissement de ce partenariat avec l'Europe lors de la conclusion des négociations en cours sur le nouveau partenariat appelé à faire suite à l'Accord de Cotonou*"<sup>33</sup>. Sans commentaires !

---

<sup>29</sup> [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/region\\_e/region\\_e.htm](https://www.wto.org/english/tratop_e/region_e/region_e.htm)

<sup>30</sup> <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2019/EN/COM-2019-455-F1-EN-MAIN-PART-1.PDF>

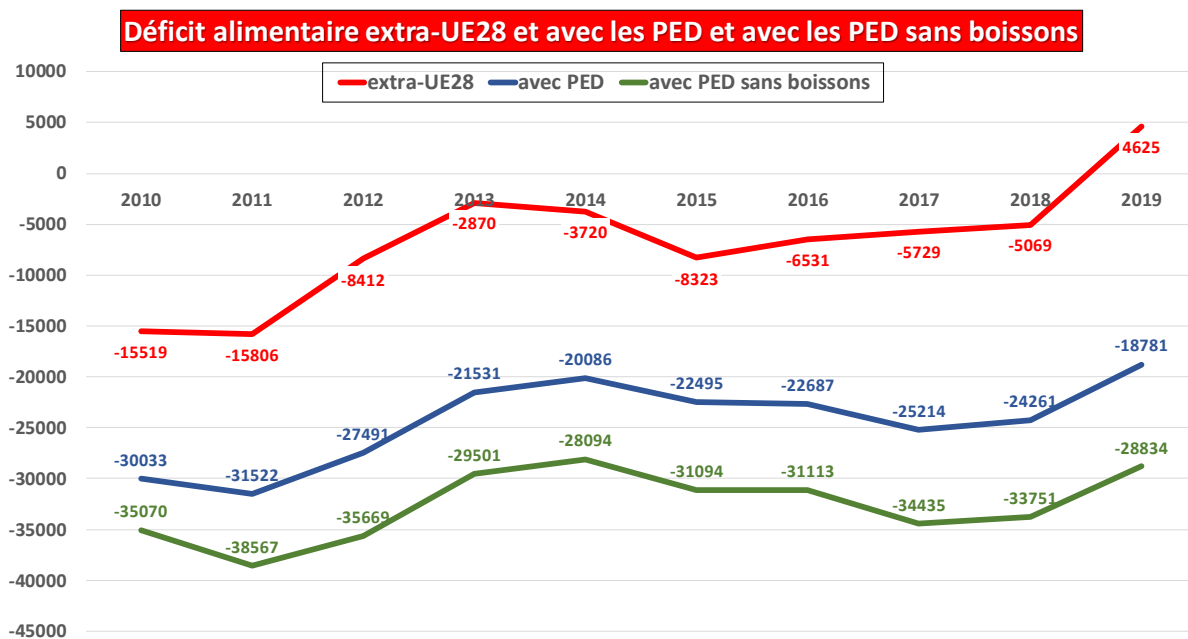
<sup>31</sup> J. Berthelot, *Vous avez dit LIBRE échange? L'accord de Partenariat Economique Union européenne-Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan, juin 2018; *Did you say FREE trade? The European Union-West Africa Economic Partnership Agreement*, L'Harmattan, September 2018.

<sup>32</sup> [http://www.acp.int/sites/acpsec.waw.be/files/acpdoc/public-documents/ACP0001118\\_%20ACP\\_Negotiating\\_Mandate\\_EN.pdf](http://www.acp.int/sites/acpsec.waw.be/files/acpdoc/public-documents/ACP0001118_%20ACP_Negotiating_Mandate_EN.pdf)

<sup>33</sup> [https://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/2019\\_kigali/pdf/Speech\\_Nduhungirehe\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/2019_kigali/pdf/Speech_Nduhungirehe_FR.pdf)

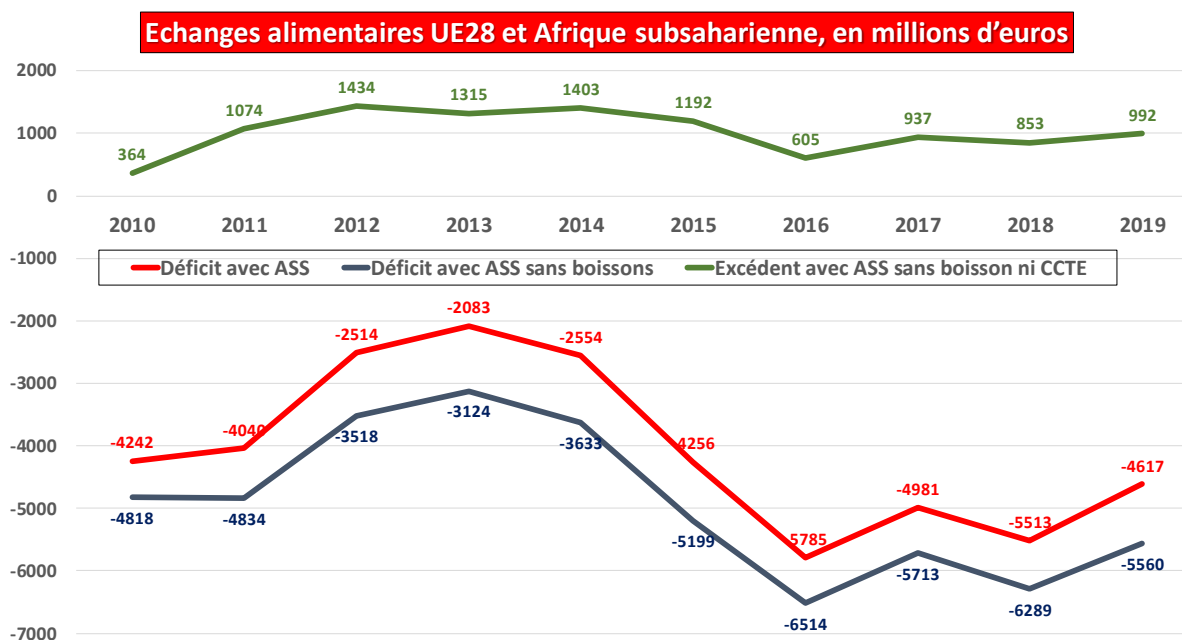
Du 16 au 18 janvier 2020 s'est tenue à Berlin une réunion du 12ème Forum Mondial pour l'Alimentation et l'Agriculture (GFFA) de 2020 organisée par le Ministère allemand de l'agriculture et le GFFA (représentant essentiellement les grosses exploitations et agro-industries exportatrices) et ayant réuni 71 ministres de l'agriculture. Le communiqué final est un vibrant plaidoyer pour le libre-échange en agriculture, seul moyen de promouvoir la sécurité alimentaire du Sud !<sup>34</sup>

Toujours est-il que grâce à ses subventions agricoles massives, auxquelles s'ajoutent des droits de douane très élevés sur ses produits alimentaires de base, l'UE reçoit une aide alimentaire structurelle massive des PED puisqu'elle est largement déficitaire, a fortiori si on élimine ses échanges de boissons qui ne sont pas des produits alimentaires de base.



Le déficit vis-à-vis de l'Afrique sub-saharienne est naturellement moindre mais se transforme en excédent si on élimine les échanges de café-cacao-thé-épices (CCTE), qui ne sont pas non plus des produits alimentaires de base.

<sup>34</sup> <https://www.gffa-berlin.de/wp-content/uploads/2020/01/2020-GFFA-Communique.pdf>



### **2.2.3 – Revoir profondément les accords d'intégration régionale d'Afrique**

Dans "La faillite du développement économique en Afrique et dans le Tiers Monde" de 1989, Samir écrit : "Aujourd'hui on ne se souvient qu'à peine de l'existence même du Plan d'action de Lagos" adopté par le sommet africain de l'OUA en 1980... Toute la force du Plan de Lagos était qu'il était fondé sur cette idée maitresse simple que le développement de l'Afrique ne peut être la seule conséquence passive de celui du système mondial et en particulier de la communauté européenne, à laquelle les Etats du continent se sont liés dès le départ par les accords d'association connus sous les noms d'accords de Yaoundé et de Lomé. Le choix, explicite, d'une stratégie nouvelle de développement, autocentrée, découlait de cette idée maitresse... Mais le plan de Lagos n'avait pas tiré les conclusions que la logique de son choix impliquait... Celle-ci implique la détermination d'une structure de prix déconnectée de celle qui régit la loi de la valeur mondialisée, telle qu'elle assure l'égalité approximative des rémunérations du travail dans les différents secteurs de la production... Le document de Lagos exprime avec beaucoup de naïveté sa confiance dans les multinationales pour développer ces ressources [naturelles]... en partant de la demande mondiale... Par contre le développement autocentré traite le commerce extérieur comme un résidu".

Ce n'est hélas pas le cas puisque le retard croissant de l'ASS par rapport au reste du monde, notamment de la Triade, s'explique largement par l'intensification de son extraversion commerciale, tout le contraire de la déconnexion, tel que reflété par l'évolution du ratio exportations + importations de biens et services sur le PIB. Ce ratio était de 25,4% en 2018 pour l'ASS contre 12,2% pour les EU, 17,2% pour l'UE (hors échanges intra-UE)<sup>35</sup>, 18,4% pour le Japon comme pour l'Asie du Sud, 19,5% pour la Chine, 19,7% pour l'Inde, 21% pour l'Indonésie, 23% pour l'Amérique latine et les Caraïbes<sup>36</sup>.

<sup>35</sup> [https://www.wto.org/english/res\\_e/booksp\\_e/trade\\_profiles19\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/trade_profiles19_e.pdf)

<sup>36</sup> [https://data.worldbank.org/indicator/NE.EXP.GNFS.ZS?locations=ZG&name\\_desc=false](https://data.worldbank.org/indicator/NE.EXP.GNFS.ZS?locations=ZG&name_desc=false). Ce site donne un pourcentage trop élevé pour l'UE et ses Etats membres, et en conséquence pour le monde entier, car il n'a pas enlevé les échanges intra-UE, comme cela est fait sur le site de l'OMC.

40 ans après le sommet de l'OUA de 1980, l'Union africaine (UA) accentue sa vision néolibérale sous les apparences d'être autocentrée, avec la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)<sup>37</sup>. Fascinée par les accords de libre-échange méga-régionaux – comme le CETA (UE-Canada), les projets de TAFTA (UE-EU), de TPP (12 pays transpacifique), le RCEP (10 pays d'Asie du Sud-Est) –, l'UA a montré ses muscles en prétendant faire mieux entre ses 55 Etats comprenant 1,2 milliard d'habitants et un PIB de 2 500 milliards de \$ (Md\$)<sup>38</sup>.

Le plus affligeant est que cette orientation a été promue par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA ou UNECA) et par la CNUCED. En juin 2012 la CEA anticipait une hausse irréaliste du commerce intra-africain : *"Il augmenterait de 34,6 milliards de dollars (de 52,3%) en 2022 par rapport à la situation de base de 2017. Les importations des pays africains venant du reste du monde baisseraient de 10,2 milliards de dollars, baisses bien compensées par l'augmentation considérable du commerce intra-africain ... Alors que la part du commerce intra-africain passerait de 10,2% en 2010 à 15,5% en 2022 après la mise en place de la ZLEC, elle devrait plus que doubler au cours de la période de douze ans (de 10,2% en 2010 à 21,9% en 2022) en tenant compte des mesures de facilitation des échanges"*<sup>39</sup>. Pour ce faire les droits de douane (DD) seront supprimés sur 90% des lignes tarifaires des produits "non sensibles", en 10 ans pour les PMA (pays moins avancés) et en 5 ans pour les autres. Pour les 7% au plus des lignes tarifaires en produits sensibles les non PMA devront les libéraliser en 10 ans et les PMA en 13 ans et la libéralisation commencerait en année 6 au plus tard après le début de la mise en œuvre de la ZLECAf, théoriquement depuis le 30 mai 2019, lorsque 22 Etats l'ont ratifiée<sup>40</sup>. Mais la mise en œuvre est très loin du compte puisque ni les offres tarifaires ni les règles d'origine n'ont été finalisées. Et les 3% des lignes tarifaires exclues de la libéralisation doivent représenter au plus 10% de la valeur des importations venant d'autres pays de l'UA durant une période de 3 ans (2014-16 ou 2015-17).

Loin que la ZLECAf favorise un développement autocentré du continent, la CNUCED recommandait en 2018 de réduire les DD du futur Tarif extérieur commun (TEC) de l'Union Douanière Continentale (UDC), pas encore programmée, sur les importations extra-UA avec le raisonnement suivant : *"L'adoption de la structure du TEC... permettrait de réduire les droits de douane moyens imposés par l'Afrique sur ses importations en provenance du reste du monde. En conséquence, le prix moyen des importations africaines en provenance de pays non africains serait réduit... [notamment] sur les importations d'intrants à utiliser dans le processus de production des économies africaines... Les économies africaines deviendraient plus compétitives sur le marché mondial et seraient en mesure d'exploiter de nouvelles opportunités de marché en dehors du continent... Plus les réductions tarifaires impliquées par le Tarif extérieur commun de l'UDC sont élevées et plus le nombre de produits sensibles autorisés est faible, plus l'augmentation des exportations de l'Afrique vers les partenaires non africains est importante"*<sup>41</sup>.

---

<sup>37</sup> [https://www.bilaterals.org/IMG/pdf/consolidated\\_text\\_on\\_cfta\\_f.pdf](https://www.bilaterals.org/IMG/pdf/consolidated_text_on_cfta_f.pdf); <https://www.bilaterals.org/?interview-de-ndongo-samba-sylla&lang=fr>; <http://aidc.org.za/the-african-continental-free-trade-agreement-loss-of-sovereignty-lack-of-transparency/>; <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2017/10/La-folie-de-la-zone-de-libre-%C3%A9change-continentale-africaine-ZLEC-4-septembre-2017.pdf>

<sup>38</sup> [https://au.int/sites/default/files/documents/36085-doc-qa\\_cfta\\_fr\\_160318\\_rev2.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/36085-doc-qa_cfta_fr_160318_rev2.pdf)

<sup>39</sup> [http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/aria5\\_print\\_uneca\\_fin\\_20\\_july\\_1.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/aria5_print_uneca_fin_20_july_1.pdf)

<sup>40</sup> <https://www.southcentre.int/policy-brief-63-june-2019/>

<sup>41</sup>

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/Deepening%20Regional%20Integration%20in%20Africa%20A%20Computable%20General%20Equilibrium%20Assessment%20of%20the%20Establishment%20of%20a%20Continental%20Free%20Trade%20Area%20followed%20by%20a%20Continental%20Customs%20Union.pdf>

Certes la ZLECAf correspond à un objectif majeur de l'Agenda 2063 adopté en 2013 par les Chefs d'Etat de l'UA mais, précisément, ils s'étaient alors donnés 50 ans pour en réaliser tous les objectifs alors que la ZLECAf est mise en œuvre dans la précipitation, la vouant à l'échec.

Avec cette orientation de plus en plus extravertie, il est très improbable que la ZLECAf réduira l'écart entre le revenu des Africains et celui du reste du monde. Le graphique ci-dessous sur le revenu par tête en parité du pouvoir d'achat (PPA) comparé de l'ASS, l'AFN, l'Inde, la Chine, l'UE, le Japon et les EU montre que le pourcentage du revenu par tête de l'ASS est passé de 8,8% à 8% de celui de la Triade de 1990 à 2018, dont de 11,4% à 9,1% de celui de l'UE, de 8,8% à 9,3% de celui du Japon et de 7,2% à 6,4% de celui des EU.

Par contre, alors que le revenu par tête en PPA de l'ASS était supérieur de 74% à celui de la Chine en 1990 il n'en représentait plus que 21,9% en 2018 et, alors qu'il était supérieur de 39% à celui de l'Inde en 1990, il n'en représentait plus que 51,4% en 2018. On voit aussi que, alors que le revenu par tête de la Chine n'était que de 80% de celui de l'Inde en 1990, il lui était 2,3 fois supérieur en 2018.

Au-delà de la disparité croissante des niveaux de vie entre l'ASS (et l'AFN) et l'UE et les EU, la croissance des inégalités de revenus a été supérieure au sein de l'ASS à celle au sein de la Triade, ce qui n'est pas étonnant puisque les deux sont toujours allés de pair comme l'a souligné Samir : *"En 2016 la part du revenu national [en PPA], qui n'est pas le seul revenu, des 10 % des revenus les plus élevés était de 37 % en Europe [UE], 41 % en Chine, 46 % en Russie, 47 % aux États-Unis-Canada, 54% en Afrique subsaharienne, 55% au Brésil et en Inde. Au moyen-orient, la région du monde à l'inégalité de revenu la plus élevée la part des 10% était de 61% du revenu national"*<sup>42</sup>.

Selon Irène Salenson *"les pays africains sont parmi les plus inégalitaires de la planète... Huit des dix pays du monde qui ont le plus fort coefficient de Gini (indicateur qui permet de mesurer les inégalités de revenu) sont situés en Afrique"*<sup>43</sup>, et Yasmine Osman confirme que *"L'Afrique australe – région la plus riche d'Afrique, mais aussi la plus inégalitaire – affiche la croissance la plus faible du continent. Elle se limite à 0,6% en 2019"*, contre 3,2% pour le continent<sup>44</sup>, et elle précise : *"Bien qu'elle présente le niveau de PIB par habitant le plus élevé d'Afrique (3331 dollars courants en 2018), l'Afrique australe affiche un taux de pauvreté élevé, autour de 40% au seuil de 1,90 dollar par jour. Ceci reflète notamment un niveau d'inégalités important – comme mesuré par le coefficient de Gini qui se situe à 52 en Afrique australe contre 40 en moyenne dans les autres régions d'Afrique"*.

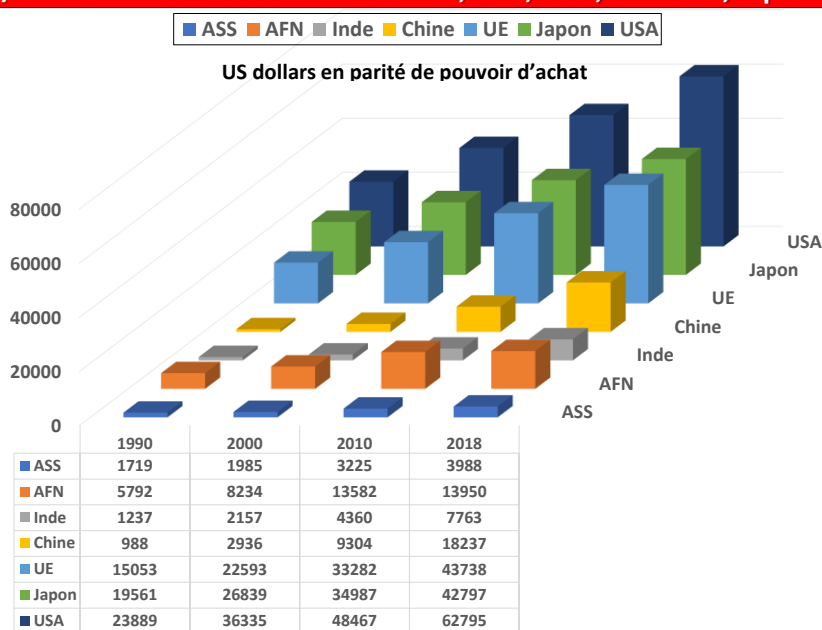
---

<sup>42</sup> <https://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-full-report-english.pdf>

<sup>43</sup> Irène Salenson, *L'Afrique de demain sera ruraine*, pp. 57-76 in "L'économie africaine 2020", La Découverte, janvier 2020.

<sup>44</sup> Yasmine Osman, *Les grandes tendances macroéconomiques de l'Afrique et de ses régions*, pp. 7-20 in AFD, L'économie africaine 2020, La Découverte, janvier 2020.

## PIB/tête en PPA de 1990 à 2018 de l'ASS, AFN, Inde, Chine UE, Japon et USA



### 2.3 – Les aspects monétaires et financiers

#### 2.3.1 – Les analyses de Samir

Dans "L'accumulation à l'échelle mondiale", paru en 1970 mais correspondant essentiellement à sa thèse écrite de 1954 à 1956, Samir a fait une analyse extrêmement fouillée de tous les débats sur la monnaie dans les pays du Centre et surtout du fonctionnement des mécanismes monétaires dans les pays périphériques. On se limite à des extraits de ses conclusions : *"Etendue aux "économies sous-développées", la théorie monétaire a cru y découvrir des "mécanismes monétaires pervers" particuliers qui feraient dépendre l'offre de monnaie de l'équilibre extérieur et introduiraient dans ces économies des troubles spécifiques. En fait, il nous est apparu que les mécanismes monétaires à la périphérie du système n'étaient pas différents – malgré ces apparences – de ce qu'ils sont au centre : l'étalon "devise étrangère" ne remplit pas ces fonctions monétaires plus mal que la "monnaie nationale dirigée". La création d'une monnaie nationale n'octroie pas aux autorités locales un pouvoir de direction effective tant que l'appartenance au marché mondial n'est pas remise en cause. Même le contrôle des changes et des transferts n'évite pas la transmission à la périphérie des fluctuations de la valeur des monnaies dominantes du centre, ni n'évite la transmission à la périphérie de la structure des prix du centre. La monnaie constitue ici la forme apparente d'une relation de domination essentielle, mais elle n'en est pas le responsable. Le "problème monétaire" est donc situé ailleurs : dans le fonctionnement concret du système bancaire de la périphérie. Celui-ci est tout entier au service du développement du capitalisme périphérique, étranger ou national, privé ou public, c'est-à-dire qu'il est là pour faciliter l'extension d'un capitalisme fondé en dernière analyse sur le marché extérieur, qui est l'essentiel du "sous-développement". La théorie courante ne s'intéresse pas à ce vrai problème. Le système monétaire mondial est un instrument au service de la loi de l'accumulation à l'échelle mondiale ; il a pour fonction de faciliter la centralisation des moyens d'accumulation au bénéfice du centre du système (dans les "pays développés"). Il en fut ainsi dès l'origine, à l'époque lointaine du capitalisme mercantile et de l'intégration de la périphérie en formation dans le marché mondial des métaux précieux, comme à notre époque contemporaine, ce que révèle l'étude de la "crise des liquidités internationales" du point de vue du Tiers Monde".*

Samir consacre aussi un chapitre aux problèmes du déficit de la balance des paiements des pays périphériques, et conclut ainsi : *"Si le contrôle des changes, comme c'est généralement le cas, est envisagé seulement comme un pis-aller... que l'orientation fondamentale du type de développement envisagé n'est pas remise en cause, qu'on ne continue à penser ce développement qu'en termes de spécialisation internationale croissante, c'est-à-dire de développement prioritaire des productions pour l'exportation sur le marché mondial, alors il est bien évident que l'équilibre extérieur est obtenu seulement au prix d'un freinage du développement... Les tendances profondes au déséquilibre continuent à opérer et le contrôle devient un jour ou l'autre inefficace : il faut dévaluer... "L'indépendance monétaire" – assortie même des contrôles des relations extérieures les plus efficaces – est inefficace si la stratégie de l'intégration au marché mondial n'est pas remise en cause, si un retrait de ce marché – condition d'un développement non plus périphérique mais autocentré – n'est pas sérieusement envisagé"*.

Par contre il est utile de réfléchir à des modèles de réappropriation des mécanismes monétaires et financiers pour les mettre au service du développement autocentré non seulement des pays du Sud, dont l'Afrique, mais aussi des pays du Nord. Trois contributions sont pertinentes ici : l'expérience de la Chine et les fortes propositions d'Eric Toussaint et de François Morin.

### **2.3.2 – Les leçons de la Chine**

C'est Samir qui, dans l'article publié quelques semaines avant son décès, décrit la déconnexion du système monétaire et financier de la Chine : *"Jusqu'à présent, la Chine ne s'est pas intégrée dans le système monétaire et financier mondial : les banques opérant en Chine sont exclusivement des banques d'État chinoises, et le taux de change du yuan est décidé par la Banque centrale, c'est-à-dire le gouvernement. Ce système a réussi dans le sens où il a stimulé la croissance du PIB, et a donc ouvert une possible perspective de "rattrapage" qui a permis de faire de la Chine la première puissance économique du monde... Le contrôle du compte de capital par les autorités chinoises a été décisif pour assurer le succès des réformes de la Chine. Les banques nationales chinoises ont financé avec succès l'émergence de centaines de milliers de petites entreprises compétitives, privées et publiques (les "Township and Village Enterprises", TVE). Les banques géantes étrangères établies ailleurs dans le Sud n'ont jamais fait un tel choix ; elles ont limité leur soutien aux multinationales, contribuant ainsi à créer des réseaux de petites et moyennes entreprises locales de sous-traitance subordonnées, pompant l'excédent produit au profit de rentes de monopole financier. Les réformes de la Chine, grâce au contrôle du compte de capital, ont permis de garantir que cet excédent reste en Chine et finance une croissance continue. Le schéma d'intégration de la Chine dans la mondialisation lui a permis de formuler des conditions pour les investissements étrangers en ce qui concerne le partage des droits de propriété avec les capitaux privés ou publics chinois, le transfert de technologies, le transfert de bénéfices, etc. De telles conditions ne seraient plus tolérées si la Chine intégrait le système financier du marché mondial... Grâce au contrôle de son compte de capital, la Chine n'a pas souffert de la crise financière de 2007/8. D'autres pays d'Asie, intégrés dans le marché monétaire et financier, ont été dévastés par cette crise. Les capitaux financiers étrangers ont pu transférer les coûts de la crise vers ces pays, leurs devises dévaluées, permettant aux banques étrangères en Indonésie d'"acheter" à des prix très bas la sylviculture (transformée en production d'huile de palme), les mines, etc. D'autres crises financières similaires produites par l'explosion des bulles sont attendues dans un avenir proche et visible..."*

*Il n'est pas nécessaire de se dépêcher et de rejoindre le système financier mondialisé, qui est la seule garantie pour Washington de maintenir le privilège exclusif du dollar*<sup>45</sup>.

Comme le solde des échanges commerciaux de la Chine dépasse depuis de nombreuses années celui de la Triade, elle a accumulé de très importants excédents en dollars (y compris sur des pays autres que les EU puisque 60% des échanges mondiaux sont libellés en dollars) qui lui permettent non seulement d'acheter des actifs physiques dans le reste du monde mais aussi des bons et obligations du Trésor des EU, qui étaient de 1100 Md\$ en octobre 2019, soit 27% des 4100 Md\$ de ceux détenus par des étrangers<sup>46</sup>. Cette créance sur les EU aide la croissance chinoise puisque cela augmente la valeur du dollar par rapport à celle du yuan (ou renminbi), améliore la compétitivité des produits chinois aux EU et le consommateur américain bénéficie de la faiblesse des prix à la consommation. La position de la Chine comme premier banquier étranger des EU lui donne un certain poids politique. Si elle réduisait ses créances sur le Trésor américain, les taux d'intérêt et les prix américains augmenteraient, ce qui y ralentirait la croissance économique. Par contre cela entraînerait la chute du dollar et la hausse du yuan, ce qui nuirait à la compétitivité de la Chine. C'est une des raisons pour lesquelles la Chine est en train de réduire la trop forte extraversion de son économie pour l'autocentrer davantage.

### **2.3.3 – L'analyse d'Eric Toussaint**

Un très intéressant article récent d'Eric Toussaint explique les raisons pour lesquelles une nouvelle crise bancaire mondiale est imminente, du fait de la politique des banques centrales de la Triade : *"Toutes les entreprises sont fortement endettées, car le recours à l'emprunt leur coûte très peu étant donné que les taux d'intérêts sont très bas (0 % dans la zone euro, -0,1 % au Japon, 0,75 % en Grande-Bretagne, 1,5 % à 1,75 % aux États-Unis) et une pléthore de capitaux sont à la recherche d'un maximum de rendement financier, quitte à acheter des titres douteux de dettes... Les banques européennes utilisent massivement l'argent qu'elles empruntent à taux d'intérêt zéro pour acheter des titres de la dette souveraine, de préférence de leur État, et aussi d'autres États européens, ce qui leur procure un rendement positif sur des titres considérés comme sûrs puisqu'ils sont émis par l'État... Au début décembre 2019, elle [la Banque centrale européenne] détenait... pour 2 098 milliards € de titres souverains de pays de la zone euro... L'euro est un instrument au service des grandes entreprises privées et des classes dominantes européennes... Des pays comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne ou l'Italie sont donc coincés par leur appartenance à la zone euro. Les autorités européennes et leur gouvernement national appliquent dès lors ce qu'on appelle la dévaluation interne : ils imposent une diminution des salaires au seul profit des actionnaires des grandes entreprises privées. La dévaluation interne est synonyme de réduction des salaires. Un pays périphérique dans l'UE comme la Pologne, que je ne prends pas du tout pour un modèle, ne fait pas partie de la zone euro et dispose d'une véritable marge de manœuvre qui lui permet de garantir une augmentation des salaires et des créations d'emplois"*<sup>47</sup>.

Après ce constat Eric Toussaint formule 12 propositions pour modifier radicalement la politique monétaire et financière de l'UE, dont : *"Nous ne respecterons pas l'obligation décrétée par les*

---

<sup>45</sup> Samir Amin, *Financial globalization: should China move in?*, 11 June 2018,

<https://www.pambazuka.org/global-south/financial-globalisation-should-china-move>

<sup>46</sup> <https://www.thebalance.com/u-s-debt-to-china-how-much-does-it-own-3306355>

<sup>47</sup> Eric Toussaint, *La crise de la politique des banques centrales dans la crise globale*, 20 janvier 2020, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-22-hiver-2020/dossier-les-politiques-monetaires-des-banques-centrales/article/la-crise-de-la-politique-des-banques-centrales-dans-la-crise-globale>



*traités européens de viser l'équilibre budgétaire parce que nous voulons augmenter les dépenses publiques pour lutter contre les mesures antisociales et d'austérité, et pour entreprendre la transition écologique. Cela implique d'augmenter le déficit budgétaire pendant plusieurs années... Il s'agit de décréter un monopole public sur le secteur financier, à savoir les banques et les sociétés d'assurance. La socialisation consiste à placer le secteur financier sous contrôle citoyen et à créer un service public bancaire... à une exception près : l'existence d'un secteur bancaire coopératif de petite taille (soumis aux mêmes règles fondamentales que le secteur public)... Mettre en place un contrôle strict sur les mouvements de capitaux au-dessus d'un montant prédéterminé... S'engager à recourir à un processus d'endettement public légitime. La dette publique pourrait constituer un instrument de financement d'un vaste programme de transition écologique, au lieu de servir à imposer des politiques antisociales, extractivistes, productivistes, favorisant la compétition entre les peuples".*

#### **2.3.4 – La profonde refondation du système économique mondial par François Morin**

François Morin a publié en 2017 un livre majeur pour la refondation aut centrée du système économique mondial, notamment au plan financier, qui mérite bien son titre : "L'économie politique du XXI<sup>e</sup> siècle". Sans entrer dans ses démonstrations théoriques et chiffrées très convaincantes, bornons-nous à en extraire les grandes lignes politiques : "*Les responsables politiques d'aujourd'hui sont pris en tenaille entre deux mondes, pour simplifier : le monde de la finance et le monde du travail... Nous défendons trois propositions. La première concerne la finance et s'inspire d'une considération... essentielle : la reconstruction d'un espace démocratique qui irait du local au global passe inévitablement par une reformulation de l'espace monétaire. La seconde proposition est relative au monde du travail et pointe les pratiques démocratiques qui permettraient de valoriser, dans la sphère productive, un travail qui serait devenu créatif. Enfin toute refondation démocratique passe par une réflexion sur les institutions politiques... On aborde ici les liens entre monnaie et démocratie... Non seulement il est vérifié historiquement, mais aussi dans nos économies contemporaines, que plusieurs monnaies, et notamment des monnaies locales ou complémentaires, peuvent parfaitement cohabiter – donc sur un même territoire – et circuler en parallèle avec une monnaie nationale. Rien n'interdit de penser que cette cohabitation ne pourrait pas avoir lieu également avec une monnaie commune internationale... A chaque niveau d'une maille territoriale – locale, nationale, internationale –, la crédibilité d'une monnaie repose fondamentalement sur la confiance que les citoyens peuvent lui accorder. Cette confiance sera d'autant plus grande que les citoyens participent à la définition des principes d'émission de la nouvelle monnaie, mais également à sa gestion et à sa circulation... Du local au global, la démocratie peut ainsi se déployer à travers des choix collectifs, porteurs chacun d'eux de projets qu'il faut financer grâce à la monnaie, promesse d'avenir, autant pour l'individu que pour la collectivité... Le niveau national doit être aujourd'hui celui d'une reconquête nécessaire. Les Etats ont perdu complètement leur souveraineté monétaire à partir des années 1980-1990. L'instabilité monétaire et les crises financières de ces 20 dernières années sont directement liées à ces pertes de souveraineté. Il en est résulté un surendettement des Etats et, par la suite, des carcans budgétaires qui brident les investissements collectifs. L'impuissance politique des Etats découle également de leur soumission à l'oligopole bancaire mondial... Le niveau mondial est celui de la monnaie commune internationale (et non unique). Celle-ci apparaît à la fois comme un moyen de redonner aux Etats leur souveraineté perdue par la création d'un système de changes fixes, mais aussi comme le moyen permettant de financer à l'échelle internationale les transitions énergétiques et écologiques et de trouver également des solutions au surendettement actuel des Etats. Ces objectifs ne peuvent être atteints que par coordination politique des Etats,*

*renforcée à l'échelle internationale... [ce qui] sera alors... un facteur de paix et facilitera les expressions démocratiques à travers le monde".*

François Morin résume son analyse par une proposition de déclaration "La monnaie comme bien commun de l'humanité" en 10 articles, dont : "Article 1 : La monnaie est un bien commun de l'humanité... Article 3 : Seuls les Etats, les unions d'Etats, les collectivités publiques et les associations d'utilité publique peuvent créer des ressources monétaires... Article 4 :... L'émission d'une monnaie relève d'un système bancaire formé d'un institut d'émission central qui gère la monnaie centrale, et de banques de dépôts 'intérêt public, de second rang, dont la vocation exclusive est d'émettre et de gérer la monnaie de crédit. Article 5 : la communauté internationale crée une monnaie, dite "monnaie commune", qu'elle émet à travers un institut central. Sa gestion se fait en commun avec les instituts d'émission des Etats ou des unions d'Etats... Article 7 : La stabilité de la valeur interne d'une monnaie nationale, c'est-à-dire le contrôle de sa valeur en raison de processus inflationniste ou déflationniste, est sous la responsabilité exclusive de l'institut d'émission du pays émetteur. Article 8 : La stabilité de la valeur externe d'une monnaie... relève essentiellement de l'institut d'émission de la zone monétaire concernée et subsidiairement de mécanismes de marché. Tout changement de parités monétaires implique, d'une part, les autorités publiques concernées et, d'autre part, l'institut d'émission de la monnaie commune. Article 9 : Pour tout prêt monétaire, le prix du temps (taux d'intérêt...) est un bien public. Article 10 :... sous le contrôle exclusif de l'institut d'émission".

Au-delà de la critique approfondie de la globalisation financière, François Morin montre comment la valeur-travail est au coeur de la refondation du système économique. Il s'agit de refonder le travail autrement que par sa soumission – dont il a fait l'objet depuis les débuts du capitalisme – à la "valeur-capital", un concept qu'il a forgé. Pour cela, s'appuyant sur les travaux novateurs de Vincent Laure Van Bambeke, François Morin améliore fortement l'analyse de la transformation des valeurs en prix de production, par rapport aux démonstrations antérieures de Marx et de ceux qui ont suivi, y compris de Samir. Il fait des propositions détaillées sur la nouvelle gouvernance à mettre en place pour imposer la valeur-travail tant au niveau de l'économie internationale qu'au niveau des firmes, où le collège des représentants du personnel aurait autant de pouvoir que celui des actionnaires au sein du conseil d'administration, renommé "conseil d'administration du temps".

François Morin ajoute une analyse de réhabilitation du travail : "Nous considérons que le travail peut être tout à la fois un facteur d'intégration sociale et un facteur d'accomplissement de soi, et il est aussi la médiation par laquelle les êtres humains produisent leur monde. Pour ces deux raisons, le travail est probablement, depuis toujours, l'essence de l'homme. Mais dans une société où la valorisation de la valeur-capital domine le fonctionnement du système économique, ce travail-là est le plus souvent aliéné, abêtissant, stressant et, comble de la corruption de sa nature, concourt à rendre le monde inhabitable pour l'humanité. On peut comprendre tous ceux qui voient dans la "fin du travail" une perspective de libération souhaitable, ou bien encore tous ceux qui prônent une "allocation universelle", pour proposer une alternative libératrice par rapport au travail/tripalium. La perception d'une fin inéluctable du travail et la proposition d'un revenu d'existence inconditionnel nous apparaissent cependant comme des propositions conduisant à des impasses intellectuelles et pratiques... De nombreux travaux montrent que l'introduction de la robotisation dans les processus productifs s'accompagne, bien au contraire et pratiquement toujours, d'une augmentation de l'emploi... du travail beaucoup plus qualifié... Ensuite le revenu d'existence inconditionnel repose sur l'illusion qu'il existe une source miraculeuse de richesse en dehors du travail. Ce mirage est

*largement entretenu par les marchés financiers qui, par leurs profits mirobolants, seraient un lieu de création autonome de richesse. Bref, la valeur pourrait se créer en dehors du travail... Comment faire valoir la valeur-travail ?... En mettant au centre de cette ambition la question de la formation tout au long de la vie... qui développe de façon centrale ce qu'Amartya Sen a appelé la "capabilité" de chaque individu".*

### **2.3.5 – Les problèmes monétaires et financiers de l'Afrique**

Dans ce contexte extérieur, comment se situe l'Afrique sur le plan monétaire et financier et que penser des critiques de la zone Franc ?

*Selon Christophe Barat et Hélène Ehrhart, "A l'échelle du continent, une augmentation continue du déficit primaire [hors service de la dette] entre 2012 (1,4% du PIB) et 2015 (5,1% du PIB) est observable, ce qui a contribué à la hausse de l'endettement public. Depuis 2016, le déficit primaire s'est cependant nettement resserré (1,90% du PIB en 2018)... [Malgré cela] le nombre de pays où la dette extérieure est jugée en risque élevé de surendettement est ainsi passé de sept à dix-neuf pays entre 2014 et 2018... L'encours de la dette publique africaine représentait ainsi 1 330 milliards de dollars en 2018, soit 57% du PIB continental ou encore 1 060 dollars par habitant et s'inscrit en hausse depuis 2010... Les bailleurs multilatéraux (y compris le FMI) représentent 37% de cet encours en 2017... [malgré que] de 2000 à 2015 une partie significative de la dette publique multilatérale et bilatérale de trente pays africains a été annulée... Le poids relatif de la dette publique africaine est ainsi passé d'un point bas de 35% du PIB en 2010 à 60% du PIB en 2018... L'érosion continue de la part relative des créanciers du Club de Paris dans le financement de la dette se traduit toutefois par une perte de son influence comme prescripteur des dispositifs de restructuration".*

Dans "Impérialisme et sous-développement en Afrique" de 1988, Samir a replacé un chapitre écrit en 1971 sur "Zone franc et développement". Il avait déjà traité de cette question dans "Le monde des affaires sénégalais" (1969), "Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire (1970) et "L'Afrique de l'Ouest bloquée (1971). Tout en reconnaissant les mérites de l'étude de Patrick et Sylviane Guillaumont sur "Zone franc et développement. Les caractéristiques de la zone franc sont-elles dissociables ?" sa principale critique est la suivante : "*Peut-on parler de zone franc ou devrait-on dire zone du franc ?... Y a-t-il une différence entre le statut monétaire de la périphérie de la zone et celui d'un département de la métropole, au-delà bien sûr des appartenances institutionnelles ? Une banque centrale ne mérite ce nom que si elle peut exercer un contrôle effectif sur les banques commerciales, et si elle est autorisée à apporter son concours au Trésor. Les pseudo-banques centrales africaines de la zone franc n'ont pas ces pouvoirs. Les succursales – de fait sinon de droit – des grandes banques métropolitaines qui constituent le réseau bancaire d'Afrique peuvent, en transférant vers ou en provenance de leurs sièges sociaux, contrecarrer la "politique monétaire" locale. En fait l'ensemble de la zone franc constitue un seul marché monétaire et financier, contrôlé par la seule Banque de France". Il soulignait aussi que "La dernière dévaluation du franc, en 1969, a causé un tort indéniable aux pays africains de la zone, ne serait-ce que par la réduction brutale de la valeur de leurs réserves et l'augmentation de celle de leur dette extérieure. Pourtant les Etats africains n'avaient aucune responsabilité dans cette crise du franc français".*

La contestation grandissante du maintien du franc CFA a fait l'objet de nombreuses analyses parmi lesquelles les dernières les plus approfondies sont celles de Kako Nubukpo<sup>48</sup> et de Fanny Pigeaud et Ndong Samba Sylla<sup>49</sup>. Ces analyses sont sans appel et il n'est pas nécessaire de s'y appesantir, d'autant que le temps nous manque.

### **III – La gouvernance écologique et des ressources naturelles**

Dans "L'impérialisme et le développement inégal" de 1976, Samir écrit : *"Le terme d'"environnement" est aujourd'hui entré dans l'usage commun... Les raisons qui sont à l'origine de ces maux sociaux plongent leurs racines dans les mécanismes essentiels du fonctionnement du système capitaliste... En Afrique...le système mondial se traduit ici par un système de prix des produits exportés par l'Afrique vers le monde développé qui ne permet pas de dégager des allocations suffisantes pour entretenir ou reconstituer ces richesses naturelles... C'est la cause des phénomènes de la désertification et d'autres formes d'appauvrissement que les géographes ont décrit notamment à propos de l'érosion en Afrique du Nord et de la latérisation en Afrique tropicale"*.

En 1977, dans "La loi de la valeur et le matérialisme historique" Samir présente une analyse de la "rente minière" : *"La théorie marxiste de la rente foncière peut-elle être étendue au domaine minier ? Il s'agit ici également d'un accès nécessaire aux conditions naturelles de la production, à propos duquel le capital se heurte éventuellement à la barrière de la propriété. Mais le domaine minier présente des spécificités évidentes. La première est le caractère non renouvelable des ressources exploitées. Ce caractère impose un coût de production spécifique, qui n'est pas un élément de la rente, et qui est le coût de remplacement... Mais cette prise en compte... est doublement limitée 1) par l'horizon temporel du calcul capitaliste du profit et 2) par l'horizon temporel de la concession en vertu de laquelle l'accès à la ressource est octroyé... Le coût d'épuisement pour la collectivité est tout autre chose... La maîtrise du devenir social par la société implique un horizon considérablement plus long que celui du calcul capitaliste... Lorsque la ressource sera épuisée, la ponction au titre du remplacement doit permettre : soit d'avoir investi suffisamment pour exploiter, au même coût social, une nouvelle mine du même produit, soit d'avoir investi suffisamment pour substituer à ce produit naturel un substitut artificiel de même valeur d'usage et au même coût"*.

Dans "La déconnexion" Samir salue en 1985 le mouvement des Verts : *"La crise des années soixante-dix est venue et avec elle la fin donc de l'expansion "consommériste" illimitée. Un thème nouveau a pris son essor, celui de "l'écologie" et des ressources limitées de la planète... L'objectif des Verts est une société libérée de l'exploitation de classe et du pouvoir étatique dont les membres, égaux, libérés des préjugés et des oppressions diverses (du patriarcat, de la famille, etc.) peuvent développer leur pleine humanité... Le contre-système des Verts, c'est, à proprement parler, l'abolition de la valeur d'échange et l'Etat, l'organisation de la société sur la base de la production directe de valeurs d'usage... C'est dire que si nous avons dans cette critique un préjugé, il est plutôt favorable aux Verts. Il est bien évident que cette communauté profonde d'objectifs nous place dans le même camp. Et cela est certainement plus décisif que les critiques que nous pouvons nous adresser mutuellement. D'autre part, bien que nous*

---

<sup>48</sup> Kako Nubukpo, Martial Ze Belinga, Bruno Tinel, Demba Moussa Dembele, *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. A qui profite le franc CFA ?* La Dispute, 2016

<sup>49</sup> Fanny Pigeaud et Ndong Samba Sylla, *L'arme invisible de la FrançAfrique. Une histoire du franc CFA*, La Découverte, 2018; Ndong Samba Sylla, *Les Africains n'ont pas besoin d'une monnaie unique*, Le Monde Afrique, 19 janvier 2020, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/19/ndongo-samba-sylla-les-africains-n-ont-pas-besoin-d-une-monnaie-unique\\_6026500\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/19/ndongo-samba-sylla-les-africains-n-ont-pas-besoin-d-une-monnaie-unique_6026500_3212.html)

*exprimions fort le regret que les Verts ne reconnaissent pas – à tort – que leur contre-société n'est rien d'autre que le communisme de Marx, il est certain que le rappel de cet objectif était, à notre époque, tout à fait nécessaire".*

Dans "Pour la V<sup>e</sup> Internationale" Samir écrit en 2006 : *"La poursuite de l'accumulation du capital... conduit tout également à l'épuisement rapide des ressources non renouvelables, à la destruction accélérée de la biodiversité, à l'exacerbation des menaces qui pèsent sur les équilibres écologiques essentiels de la planète. Des données quantifiées existent, incontestées, qui démontrent que la civilisation capitaliste ne peut pas encore longtemps poursuivre son déploiement destructeur. Le maintien du mode de vie des seuls Etats-Unis implique le pillage de toutes les ressources de la planète à leur seul profit et la crise de l'énergie qui pointe a déjà produit l'agression militaire au Moyen-Orient. "Le mode de vie américain n'est pas négociable" nous rappelle le président de ce pays".* C'était en 2006, donc bien avant Trump, et on pourrait en dire pratiquement autant des positions de l'UE et du Japon.

En 2011, dans "La loi de la valeur mondialisée", Samir développe de façon plus approfondie le thème de l'écologie et souligne la prise en compte de ce thème par l'ensemble des partis politiques. Il commence par saluer les travaux de Wackernagel et Rees... *"[qui] n'ont pas seulement proposé un concept nouveau, celui de l'empreinte écologique. Ils ont élaboré un système de mesure de celle-ci et inventé à cet effet son unité définie en termes "d'hectare global" (hag), confrontant la bio-capacité des sociétés/pays (leur capacité de produire et reproduire les conditions de la vie sur la planète) à la consommation par ces sociétés/pays des ressources mises à leur disposition par cette bio-capacité... La moyenne mondiale de la consommation de ces capacités était déjà – au milieu des années 1990 – de 2,7 hag... la moyenne pour les pays de la triade ayant déjà atteint de l'ordre de 4 fois la moyenne mondiale. Une bonne partie de la bio-capacité des sociétés du Sud est captée par et au bénéfice des centres".*

Samir en fait une déduction paradigmatique importante : *"La preuve est donc faite que la valeur d'usage sociale peut faire l'objet de calculs parfaitement rationnels. Cette preuve est décisive par sa portée puisque le socialisme est défini en termes de société fondée sur la valeur d'usage et non sur la valeur d'échange. Et que les défenseurs du capitalisme-fin-de-l'histoire ont toujours tenu le socialisme pour une utopie irréaliste parce que – selon eux – la valeur d'usage ne serait pas mesurable, sauf à la confondre avec la valeur d'échange (fondée sur l'"utilité" dans l'économie vulgaire)".* La prise en compte de la valeur d'usage (dont la mesure de l'empreinte écologique constitue un premier bel exemple) implique que le socialisme doit être "écologique", ne peut être qu'"écologique" comme le proclame Altvater. Mais elle implique aussi que cette prise en compte est impossible dans un système capitaliste quelconque, même "réformé"... Marx en son temps... en avait déjà formulé l'expression de l'existence par la distinction rigoureuse qu'il faisait entre la valeur et la richesse, confondues par l'économie vulgaires. Marx dit explicitement que l'économie capitaliste détruit les bases naturelles sur lesquelles elle se fonde : l'homme (le travailleur aliéné et exploité, dominé et opprimé) et la terre (symbole de la richesse naturelle offerte à l'humanité)".

Samir constate ensuite que *"La capture de l'écologisme par l'idéologie vulgaire avance à pas de géants... Les oligopoles se sont emparés de l'écologisme pour justifier l'ouverture de champs nouveaux à leur expansion destructrice. François Houtart en a donné une illustration décisive dans son ouvrage sur les agro-carburants. Le "capitalisme vert" est désormais l'objet des discours obligatoires des hommes/femmes dans la triade (de droite et de gauche) et des dirigeants des oligopoles... [avec] la marchandisation des "droits à l'accès aux ressources de la planète".*

Mais il est difficile de suivre Samir quand il s'aligne implicitement sur les positions de ceux qui estiment que, avec le socialisme, l'humanité saura inventer les techniques permettant de dépasser les contraintes actuelles sur l'environnement : *"Les écologistes sont portés à "condamner le progrès" et rejoignent alors les post-modernistes dans ce jugement négatif à l'égard des découvertes scientifiques et des avancées de la technologie... On construit ainsi des projections conduisant à l'épuisement de telle ou telle ressource naturelle (les énergies fossiles par exemple), et on généralise la validité de ces conclusions – fatalement alarmistes – par l'affirmation, juste dans son principe mais sans portée concernant ce qu'on peut en déduire, que les ressources de la planète ne sont pas infinies. On ignore donc délibérément les découvertes scientifiques possibles de l'avenir qui pourraient annihiler telle ou telle conclusion alarmiste... Oui il y aura encore, dans l'avenir, des découvertes scientifiques à partir desquelles des technologies de maîtrise des richesses de la nature pourront être dérivées... C'est donc seulement lorsque l'humanité aura construit un mode de gestion de la société fondée sur la prise en considération des valeurs d'usage... que seront réunies les conditions pour une meilleure gestion des rapports entre l'humanité et la nature"*. Sans doute mais Samir a souligné justement que le socialisme planétaire n'est pas pour demain puisqu'*"Il s'agit d'un processus long, séculaire"*<sup>1</sup>.

Dans "Le capitalisme sénile" (2003), Samir avait déjà exprimé sa conviction que d'immenses progrès techniques sont possibles mais que le capitalisme fait obstacle à leur mise en œuvre : *"La nouvelle révolution technologique – dans ses deux dimensions principales, l'informatique et la génétique – semble permettre à la fois l'économie de travail direct et d'équipements (en volume mesuré par leur valeur marchande)... La domination du capital sur le travail tirait sa légitimité historique du fait que le progrès exigeait une accumulation croissante. Ce n'est plus le cas, la nouvelle révolution technologique permettant la production de plus de richesse avec à la fois moins de travail et moins de capital. Les conditions pour qu'un autre mode d'organisation de la production succède au capitalisme sont désormais en voie d'être réellement réunies. Le capitalisme est objectivement caduc... La forte économie de travail total que la mise en œuvre des technologies nouvelles permet se solde par la réduction brutale de la masse de travail mise en œuvre sous le commandement du capital"*. Toutefois, si la nouvelle révolution technologique permettait d'économiser à la fois le travail et le capital en quoi aggraverait-elle les problèmes écologiques, même si elle aggraverait les problèmes d'emplois ? Précisément Samir avait souligné que l'adoption au Sud des modèles agricoles de la Triade très intensifs en capital constituerait un génocide en supprimant plus d'un milliard d'emplois paysans.

Supposer que la science et la technique résoudront les problèmes écologiques, y compris dans une planète devenue socialiste et solidaire – mais en aura-t-on le temps ? –, est contredit par les analyses scientifiques difficilement contestables, que ce soit par les rapports du GIEC ou par d'éminents scientifiques de gauche – dont Philippe Bihoux<sup>50</sup> –, et surtout par le constat que tout un chacun peut faire de l'accélération des catastrophes climatiques liées au réchauffement de la planète dans tous les pays, et plus encore en Afrique.

---

<sup>50</sup> Philippe Bihoux, *Ecologie : pourquoi la technologie ne nous sauvera pas ?* : "Dans une société hyper-industrielle, contre la philosophie du progrès et le "technosolutionnisme", Philippe Bihoux rappelle les limites matérielles de l'utopie" (<https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-2eme-partie/ecologie-pourquoi-la-technologie-ne-nous-sauvera-pas>); *La croissance est-elle infinie ou insoutenable ?* 10 décembre 2019 (<https://www.youtube.com/watch?v=EAvjeGtZfQc>); *Le bonheur était pour demain. Rêveries d'un ingénieur solitaire*, Seuil, 2019 ([http://ref.lamartinieregroupe.com/media/9782021388619/138861\\_extrait\\_Extrait\\_0.pdf](http://ref.lamartinieregroupe.com/media/9782021388619/138861_extrait_Extrait_0.pdf))

Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), un réchauffement de deux degrés réduirait de 10% le rendement agricole total de l'ASS d'ici 2050 et un réchauffement supérieur, plus probable, le réduirait de 15 à 20%<sup>51</sup>. Le PNUE précise qu'une hausse de 1,2 à 1,9 degré suffirait pour accroître le nombre d'Africains sous-alimentés, déjà estimés à 240 millions, de 25% en Afrique centrale, 50% en Afrique de l'Est et 95% en AO. Selon des analyses d'impacts du changement climatique, rapportées par AfricaInteract, *"une augmentation de la température de 2% est susceptible d'engendrer la disparition de 10 à 15% des espèces en Afrique de l'Ouest, et affecterait la production agricole à hauteur de 30%"*<sup>52</sup>.

Mais le PNUE souligne aussi qu'une reconversion rapide de l'agriculture d'ASS vers des pratiques agroécologiques permettrait de limiter ces menaces et d'augmenter les rendements : *"En juillet 2013, les dirigeants africains ont pris l'ambitieux engagement d'éradiquer la faim d'ici 2025. Ils comptent encourager les exploitants à abandonner progressivement l'agriculture de rendement, les systèmes agricoles fragiles et les cultures exigeant de grandes quantités d'engrais et de pesticides, au profit de pratiques durables et résilientes au changement climatique"*. La FAO le rejoint : *"Les systèmes agricoles à forte intensité de ressources, qui ont causé une déforestation massive, des pénuries d'eau, l'épuisement des sols et des niveaux élevés d'émissions de gaz à effet de serre, ne peuvent fournir une production alimentaire et agricole durable. Il faut des systèmes innovants qui protègent et améliorent les ressources naturelles tout en augmentant la productivité...tels que l'agroécologie, l'agroforesterie, l'agriculture intelligente au climat et l'agriculture de conservation, qui s'appuient également sur les connaissances autochtones et traditionnelles"*<sup>53</sup>. De nombreuses autres analyses, dont celles d'Olivier De Schutter<sup>54</sup>, ont remis en cause les systèmes de production "modernes" de type agrobusiness très intensifs en capitaux et intrants chimiques pour leur impact négatif sur l'environnement et l'emploi agricole en ASS, a fortiori quand ils sont accompagnés d'un accaparement de terres des paysans traditionnels. Mais la plupart des institutions africaines officielles comme la BAD (Banque Africaine de Développement) freinent cette reconversion et prônent une intensification conventionnelle fondée sur les subventions aux engrais chimiques<sup>55</sup>.

On pourrait se demander jusqu'à quel point Samir n'a pas partagé inconsciemment une certaine vision productiviste du socialisme, même si elle est insignifiante par rapport à celle qui triomphe au sein de la Triade. Ce qui amène le marxiste Michael Lowy à déclarer : *"L'écosocialisme se réclame de Marx, mais rompt de forme explicite avec ce modèle productiviste. Certes, l'appropriation collective est indispensable, mais il faudrait aussi transformer radicalement les forces productives elles-mêmes : a) en changeant leurs sources d'énergie (renouvelables à la place de fossiles) ; b) en réduisant la consommation globale d'énergie ; c) en réduisant (« décroissance ») la production des biens, et en supprimant les activités inutiles (publicité) et les nuisibles (pesticides, armes de guerre) ; d) en mettant un*

---

<sup>51</sup> Richard Munang and Jesica Andrews, "L'Afrique face au changement climatique", PNUE, 2014 <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/%C3%A9dition-sp%C3%A9ciale-agriculture-2014/1%E2%80%99afrique-face-au-changement-climatique>

<sup>52</sup> <http://www.hubrural.org/Agriculture-et-changement.html?lang=fr>

<sup>53</sup> FAO, "The future of food and agriculture – Trends and challenges", 2017, page X, <http://www.fao.org/3/a-i6583e.pdf>

<sup>54</sup> Olivier De Schutter, "The political economy of food systems reform", European Review of Agricultural Economics Volume 44, Issue 4, 1 September 2017, Pages 705–731, <https://doi.org/10.1093/erae/jbx009>

<sup>55</sup> BAD, "Nourrir l'Afrique. Stratégie pour la transformation de l'agriculture en Afrique pour la période 2016-2025", mai 2016, [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Nourrir\\_1\\_Afrique\\_-\\_Strat%C3%A9gie\\_pour\\_la\\_transformation\\_de\\_l\\_agriculture\\_en\\_afrique\\_pour\\_la\\_periode\\_2016-2025.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Nourrir_1_Afrique_-_Strat%C3%A9gie_pour_la_transformation_de_l_agriculture_en_afrique_pour_la_periode_2016-2025.pdf)

*terme à l'obsolescence programmée. L'écosocialisme implique aussi la transformation des modèles de consommation, des formes de transport, de l'urbanisme, du « mode de vie ». Bref, c'est beaucoup plus qu'une modification des formes de propriété : il s'agit d'un changement civilisationnel, fondé sur des valeurs de solidarité, liberté, et respect pour la nature. La civilisation écosocialiste rompt avec le productivisme et le consumérisme, pour privilégier la réduction du temps de travail, et donc l'extension du temps libre dédié à des activités sociales, politiques, ludiques, artistiques... Marx désignait cet objectif par le terme « Règne de la liberté »". Puisque Samir partage ces préconisations écologistes, pourquoi a-t-il écrit que les progrès techniques permettront de résoudre les problèmes environnementaux dans une planète devenue socialiste et solidaire ? Peut-être Samir visait-il seulement les progrès techniques sur la découverte de nouveaux minerais ou sources d'énergie sans expliciter leur impact sur le changement climatique ? Plus largement est-on sûr que l'homme socialiste ne sera plus tenté par le productivisme et le consumérisme ?*

*Cela nous amène à une réflexion plus philosophique sur l'analyse que fait Marx de la relation entre les hommes, analyse faite par François Perroux dans la Préface à l'édition du Tome 1 des œuvres de Marx consacré au Capital en 1963 aux Editions Gallimard (La Pléiade) : "L'évolution inéluctable des contradictions économiques achemine vers un état final où l'homme accompli est réconcilié avec lui-même et avec la nature. Les mouvements inéluctables dans le tout socialisent les parties, les personnes. Dans le communisme terminal l'être générique de l'homme est réalisé : chaque individu est homme en tant qu'il est social, c'est-à-dire reçoit du tout pleinement naturalisé et pleinement humanisé, sa qualité d'homme. Le mode privilégié de sa réalisation est l'échange d'objets pleinement humanisés... Cet homme devenu vrai dans et par le tout social, cet homme qui ne reste vrai que dans et par la totalité sociale n'est pas caractérisé comme un sujet original et unique capable essentiellement d'action libre et de parole libre. Il n'est pas vrai par la spontanéité irréductible de l'esprit source de l'action et de la parole personnelle : il l'est par la participation à la socialité ; ce n'est que dans et par la totalité qu'il est devenu et qu'il demeure un homme... L'homme socialisé de Karl Marx est le terme d'une dialectique de l'histoire égalée à une nécessité naturelle et le succès d'une évolution qui conduit à cette humanisation et à cette naturalisation qui se confondent dans la réalisation, en chacun, d'un être générique. La dialectique inéluctable de l'histoire socialise les individus dans et par le tout".*

*Mais, pour François Perroux, "Les hommes médiatisent, étendent et consolident leurs dialogues par des ouvrages, des œuvres et des institutions. Les modalités de la condition humaine... changent dans et par le dialogue des groupes. La socialisation ou humanisation – jamais achevée (et qui ne peut être pensée comme achevée) – de l'espèce humaine n'a pas son origine et son ressort dans un tout, dans une totalité dont le mouvement entraîne inéluctablement les parties : elle naît de la puissance créatrice de chaque personne, qui, transmise, valorisée et multipliée dans le dialogue et par les ouvrages, les œuvres et les institutions nés du dialogue, socialise et humanise le tout... Ou bien l'autonomie est dans l'esprit et dans la personne humaine, ou bien elle réside dans un tout, dont les personnes sont des parties dépendantes. La loi d'un tout s'impose à la personne, ou la loi de la personne, qui est conscience et liberté, échappe à celle d'un tout quel qu'il soit, et donne finalement sa forme et son contenu concret à la loi du tout". En cela Perroux rejoint le courant personnaliste d'Emmanuel Mounier.*

Plus fondamentalement, on peut ne pas partager l'athéisme de Marx et de Samir, tout en partageant pleinement leur vision et leur combat pour un socialisme planétaire et solidaire, dans la mesure où la foi des croyants en l'immortalité de l'esprit (âme), loin d'être un "opium du peuple", nourrit leur engagement pour changer le monde ici et maintenant.



Samir a bien clarifié ce point de vue dans "La déconnexion" : *"L'être humain est un animal vivant, partie de la nature et, en tant que tel, fini et mortel. A ce titre les questions qui transcendent son existence en tant qu'être social subsistent. Le matérialisme historique ne répond pas à ces questions ; il ne les pose pas ; il n'a pas à y répondre. L'action transformatrice de la société ne l'implique pas. Cette position invite à réintégrer dans le camp de la transformation sociale les croyants qui restent préoccupés par les questions de la transcendance mais qui ne réduisent pas l'avenir humain à une réflexion passive sur celle-ci [Samir renvoie au livre de François Houtart (Religions et modes de production précapitalistes, 1980)]. Il ne s'agit pas là d'une attitude de tactique politique mais d'une conviction fondamentale. Au demeurant le marxisme n'est pas le prolongement radical de la philosophie des Lumières, qui se propose de traiter de la réalité sociale comme de celle de la nature, mais une rupture avec celle-ci"*.

Puisque Samir renvoie à François Houtart, son ami qui a partagé tous ses combats, notamment au sein du Forum du Tiers Monde et du Forum des alternatives, écoutons son témoignage : *"Pour moi, la vie a toujours été un concept ouvert et dynamique qui devait être orienté vers les autres... Le sens essentiel de l'existence humaine est d'être capable de réaliser un projet humain, non seulement physique ou matériel, mais aussi culturel et spirituel... J'ai toujours essayé de vivre le présent le plus intensément possible et, pour cette raison, je ne pense pas que la fin soit quelque chose de dramatique. La mort fait partie de la vie et nous devons la vivre de la même manière que nous avons toujours vécu la vie. Toutes les religions donnent des visions philosophiques de la vie et de la mort... Ce qui est fondamental, c'est seulement l'aspect existentiel, c'est-à-dire que nous devons mourir et que nous devons donc vivre chaque instant de la meilleure façon possible, avec nos limites et nos échecs, notre aspiration à la continuité... Ce qui est essentiel, c'est que la mort soit cohérente avec la façon dont on vit avec un projet"<sup>56</sup>.*

Pour conclure, Samir nous a laissé un triple témoignage – par ses très nombreux écrits et enregistrements de conférences, par sa grande ouverture d'esprit et par son amitié –, ce qui nous permet de poursuivre son combat, comme il nous y invite. Dans l'immédiat, je ne doute pas que vos multiples contributions vont répondre à ses vœux, y compris dans les domaines que je n'ai pas abordés, faute de compétence et de temps.

---

<sup>56</sup> Carlos Tablada Perez, *The decline of certainties, founding struggles anew. The biography of François Houtart*, <https://our-global-u.org/oguorg/en/global-university-for-sustainability-2/>